

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



Actualités linguistiques francophones

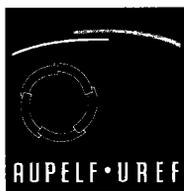
L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Un référentiel général
d'orientations et de contenus

*Sous la direction
de l'Agence universitaire
de la Francophonie*

EDICEF / AUF

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



ACTUALITÉS LINGUISTIQUES FRANCOPHONES

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Un référentiel général d'orientations
et de contenus

Sous la direction de l'Agence universitaire
de la Francophonie

EDICEF

58, rue Jean-Bleuzen
92178 VANVES Cedex

Dans la série
ACTUALITÉS LINGUISTIQUES FRANCOPHONES
(EDICEF-AUPELF)

Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (Équipe IFA)
Inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice (D. de Robillard)
Le français de Nouvelle-Calédonie (C. Pauleau)
Le français de la Réunion (M. Beniamino)
Le français au Burundi (C. Frey)
Le français en Centrafrique (A. Queffélec)
Le français en Mauritanie (A. Queffélec – B. Zein)
Le français en Guinée (A. Diallo)

Note de l'équipe rédactrice :

Bernadette Dumont, Pierre Dumont, Bruno Maurer, Michel Verdelhan, Michèle Verdelhan

L'équipe rédactrice de ce référentiel remercie vivement tous ceux qui par leur lecture attentive, leur expérience de situations diverses en français langue seconde, leurs remarques critiques et leurs propositions, l'ont aidée à mettre au point ce texte. Les remerciements vont plus particulièrement à :

Tatyana Daniliuk, Moldavie
Tamara Durand, Haïti
Sophie Godefroy, EDICEF, Paris
Kathia Haddad, Liban
Fabienne Lallement, AUF, Paris
Nguyen Van Manh, ESLE, Hanoi
Marc Moingeon, EDICEF, Paris
Louise Pellerin, Québec, Hanoi

Note de l'AUF :

L'équipe du programme « Enseignement bilingue et formation de formateurs » du Fonds Francophone de la Formation de l'Agence universitaire de la Francophonie, commanditaire de ces travaux, tient à remercier également tous ceux qui, institutionnellement ou non, bénévolement ou non, ont posé les jalons ou ont expérimenté différents travaux pour œuvrer à l'élaboration de ce document.

© EDICEF, 2000
ISBN 2-84-129667-9
ISSN 0993-3948

En application du Code de la propriété intellectuelle (articles L.122-4 et L.122-5), il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français du Copyright (20 rue des Grands-Augustins – 75006 Paris).

Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

AVANT-PROPOS

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi, dès 1988, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser revues et livres scientifiques, a créé la collection **Universités francophones**. Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, elle vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages coédités avec des éditeurs francophones et largement diffusés dans les pays du Sud, grâce à une politique tarifaire préférentielle.

Six séries composent la collection :

- les usuels : mis à jour régulièrement, ils suivent l'étudiant tout au long de son cursus ;
- les ouvrages de référence de formation à et par la recherche incluant les plus récents acquis de la recherche ;
- les monographies de recherche : livres de 3^e cycle élaborés sous forme de manuels ou d'actes de journées scientifiques, notamment par les réseaux thématiques de recherche ;
- la collection **Savoir Plus Universités** : ouvrages de synthèse – le *Que sais-je* scientifique vendu à 10 francs au sud – dans les disciplines prioritaires de la Francophonie scientifique ;
- les dictionnaires et grands outils : ouvrages qui s'imposent par leur pertinence et leur rayonnement sur le marché éditorial francophone ;
- les ouvrages de prospective : ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la Francophonie sur les grandes questions contemporaines.

La collection, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Élaboré à la demande de l'Agence universitaire de la Francophonie dans le cadre du programme « Formation de Formateurs et Enseignement Bilingue », le référentiel général d'orientations et de contenus d'enseignement pour le français langue seconde a pour objectif de proposer un cadre de réflexion pour la mise en œuvre de cursus bilingues francophones dans l'enseignement élémentaire et secondaire.

Outil didactique au service des enseignants de français langue seconde et de leur formation, il propose aussi des contenus novateurs pour la formation francophone des élèves.

Par ce référentiel, l'Agence universitaire de la Francophonie ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de l'enseignement bilingue francophone.

SOMMAIRE

	pages
1. PRÉAMBULE	6
2. PRINCIPES DIDACTIQUES GÉNÉRAUX	8
3. PREMIER NIVEAU – ANNÉES 1 À 5	21
3.1. Lignes de force	21
3.2. Étape 1	23
3.3. Étape 2	27
3.4. Étape 3	31
3.5. Une initiation à la culture francophone	35
4. DEUXIÈME NIVEAU – ANNÉES 6 À 9	37
4.1. Lignes de force	37
4.2. Langage et communication orale	39
4.3. Études de la langue	41
4.4. La communication écrite. Lire et produire des textes	45
4.5. Le programme francophone	49
5. TROISIÈME NIVEAU – ANNÉES 10 À 12	55
5.1. Lignes de force	55
5.2. Communication orale	57
5.3. Communication écrite	58
5.4. Études de la langue	59
5.5. Littérature et étude des textes	60
5.6. Le programme francophone	73
6. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	77
ANNEXES	79

I. PREAMBULE

1^{re} partie. Statut et fonctions du document

Ce préambule vise à définir le document par ses fonctions :

1) *plate-forme commune du FLS,*

2) *outil de formation,*

3) *référence pour l'évaluation,*

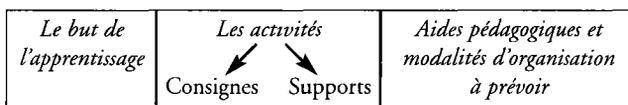
4) *guide pour l'élaboration de manuels,*

et son statut par rapport aux programmes nationaux.

Le document qui suit est un texte d'orientation qui met en tension des compétences visées et des contenus d'enseignement, à partir de choix méthodologiques liés à la spécificité du français langue seconde (FLS).

Sans être véritablement un texte programmatique, ce document voudrait être la plate-forme commune, servant de base de travail aux différents programmes d'enseignement du FLS élaborés dans chaque pays. Ce texte d'orientation devrait permettre et faciliter la définition de programmes « nécessaires à la mise en place des cursus d'enseignement bilingue et à français renforcé ».

À ce titre, il peut être aussi un outil de formation intéressant. D'une part, la confrontation avec les manuels sera éclairante dans les deux sens : les manuels illustrant par des propositions de pratiques pédagogiques les intentions du texte d'orientation, et ledit texte explicitant les objectifs et finalités de ces propositions. D'autre part, la consultation parallèle de ce texte et des manuels permettra un entraînement à l'analyse didactique guidée par un tableau de ce type :



Trop général pour fournir directement les éléments d'une évaluation, ce cadrage de l'enseignement du FLS qui fixe des objectifs, balise des étapes et distribue un contenu, fournira les références sur lesquelles pourra se caler toute élaboration d'épreuves et de tests d'évaluation. Il permettra notamment une évaluation à l'issue de chaque cycle, en vue de la définition des exigences de la « certification nationale, mention francophone ».

Il pourra aussi évidemment guider l'élaboration d'outils d'enseignement du FLS dans leur partie universelle, pour les classes du primaire, du fondamental et du secondaire, de la première à la 12^e année, quel que soit le pays d'enseignement.

Ce texte est par principe général et ne correspond pas à la situation spécifique de l'enseignement du FLS dans un pays donné. De la même façon que des manuels peuvent comporter deux volets, un volet « universel » complété par des ouvrages nationaux qui tiennent compte des conditions d'enseignement et des problèmes particuliers d'apprentissage dépendant de la langue maternelle et de la culture des apprenants, cet ensemble, définissant pour les différents niveaux les orientations générales et les contenus, pourra être réécrit, adapté et complété en vue de l'élaboration de véritables programmes nationaux du FLS. Ces modifications et compléments déterminent en particulier les ouvrages nationaux.

2^e partie. Cadrage théorique

En référence aux travaux sur le FLS,

Ce document s'inscrit dans la réflexion actuelle sur la didactique du français langue seconde, en référence aux travaux connus sur ce sujet, et aux pistes proposées lors des différentes Assises régionales de la francophonie en 1997.

d'une conception complexe du FLS

On entendra par langue seconde une langue non maternelle qui, sans être parlée dans le milieu familial, est parlée dans le milieu scolaire, et éventuellement dans le milieu social et institutionnel. Le FLS a donc un statut ambigu et paradoxal : langue non maternelle psychologiquement, mais socialement langue de travail, d'apprentissage, voire de réussite et d'intégration. C'est cette ambiguïté qui justifie la spécificité d'orientations didactiques.

à une didactique spécifique

À tous les niveaux de l'apprentissage, les orientations proposées tiendront compte de la nature complexe de cet apprentissage.

– Apprentissage d'une langue non maternelle d'abord, se réalisant dans et par la communication, moyen privilégié de motivation et d'action.

– Apprentissage scolaire ensuite, qui doit donc viser dans tous les cas la maîtrise de la communication scolaire et celle de savoirs et compétences, disciplinaires et transdisciplinaires, adaptés à chaque niveau.

incluant un enseignement innovant de la francophonie.

– Apprentissage social enfin, destiné à favoriser l'épanouissement de l'apprenant et son développement, des perspectives professionnelles étendues, et à donner les bases solides d'une appartenance active au monde de la francophonie.

3^e partie. Cadrage institutionnel

Des niveaux d'enseignement adaptés

L'apprentissage est conçu en niveaux, qui peuvent être adaptés à la situation scolaire de chaque pays. Selon les pays, les cursus d'enseignement du français langue seconde ont une durée de 12 ans, 10 ou 9 ans, 7 ans, selon qu'ils commencent aux débuts de la scolarité ou après une phase plus ou moins longue.

et adaptables.

Ce document envisage le cas d'un enseignement sur 12 ans, c'est-à-dire sur la durée la plus longue, avec les programmes les plus fournis. À partir de là, chaque pays pourra construire son programme, adapté à la durée spécifique du cursus.

Un dispositif sur 12 ans

Niveaux	Intitulés	Années	Équivalents institutionnels fréquents
1	<i>Apprentissages de base</i>	1 à 5	école primaire, 1 ^{er} cycle du fondamental, école de base 1.
2	<i>Renforcement, diversification, ouverture culturelle</i>	6 à 9	collège, 2 ^e cycle du fondamental, école de base 2.
3	<i>Apprentissages approfondis</i>	10 à 12	enseignement secondaire, lycée

Le descriptif joint indiquera pour chaque niveau des priorités, des orientations méthodologiques, des compétences à acquérir et des propositions de contenus d'enseignement.

2. PRINCIPES DIDACTIQUES GÉNÉRAUX

Les propositions qui suivront dans le document s'appuient sur des principes qui tiennent compte de l'évolution récente de la didactique du français langue seconde. Ces principes didactiques traversent les différents niveaux de l'enseignement.

2.1. COMPÉTENCES ORALES DE COMMUNICATION

2.1.1. L'importance d'une pédagogie de l'oral

À la différence du français langue maternelle où le développement des compétences orales de communication a longtemps été considéré comme devant être du ressort de la famille, et de l'environnement social, il semble beaucoup plus naturel, en français langue seconde, de considérer que les apprentissages doivent aussi intégrer le développement d'aptitudes orales, tant en production qu'en compréhension, étant donné d'une part que l'école constitue à peu près le seul milieu d'apprentissage de la langue et d'autre part que la maîtrise de la compréhension et de la production orales en français vont être déterminantes pour la réussite scolaire des élèves. En effet, à partir du moment où tous les enseignements sont donnés en langue française, de bonnes compétences orales tant en compréhension qu'en production sont requises pour en tirer le meilleur profit.

2.1.2. Lier compréhension et production

Les travaux les plus récents dans le domaine de la lecture et de l'écriture ont mis en évidence la nécessaire interaction qui doit être établie dans l'enseignement entre la production et la compréhension de textes. Il semble clairement acquis, par exemple, que non seulement il n'est pas nécessaire de savoir lire avant de pouvoir écrire, mais que la pratique régulière de la production de textes renforce les aptitudes en lecture. Apprendre à écrire pour mieux apprendre à lire, être producteur pour devenir meilleur constructeur de sens sont aujourd'hui des principes éprouvés par l'expérience pédagogique. Aussi ne peut-on plus réellement penser les didactiques du lire et de l'écrire de manière séparée : il importe de mener les deux apprentissages en interaction.

Or, dans le domaine de l'oral, de façon parallèle, il faut aussi affirmer l'interaction entre compréhension et production. Mais cela ne signifie toutefois pas que les deux domaines se recoupent et se recouvrent strictement ; il faut prévoir des objectifs spécifiques pour chacun de ces volets.

2.1.3. La compréhension orale

En français langue maternelle, très peu d'éléments ont été pensés de façon systématique du côté du développement des aptitudes à la compréhension orale. Tout au plus existe-t-il, au niveau de l'école maternelle, un consensus sur la nécessité de développer l'écoute, mais il y a loin de ce principe à la définition d'un référentiel de compétences permettant la mise en place réelle d'activités programmées. C'est à cela qu'il faut

parvenir dans des classes bilingues, avec des enfants pour qui le français n'est pas la langue maternelle et qui ne sont pas fréquemment exposés à cette langue en dehors du cadre scolaire.

2.1.4. La production orale

a) Une pédagogie basée sur une progression

Dès que l'on aborde la question de la production orale dans un cadre scolaire, viennent à l'esprit des situations de communication relativement ritualisées comme l'exposé, le compte rendu de lecture, le débat régulé, etc. En dehors du traditionnel jeu de questions-réponses qui anime la vie de la classe, la tradition scolaire a longtemps réduit à cela la part de production orale des élèves et centré en conséquence les objectifs d'une didactique de l'oral. Mais, d'une part, on peut remarquer que cette conception de la production orale est très orientée vers des activités de communication qui sont surtout utiles dans le cadre de la classe. D'autre part, cela ne permet pas véritablement d'établir une progression et de prendre en compte des aspects de la production orale qui n'entrent pas strictement dans les compétences requises pour ces activités de communication mais qui sont néanmoins très utiles du point de vue de la communication.

Il faut donc sortir d'une conception trop strictement centrée sur l'apprentissage de certains types de discours et décliner une série de compétences plus générales et des objectifs d'apprentissage pour chaque niveau et pour chaque étape. Bien entendu, un objectif assigné comme devant être atteint à la fin d'un cycle continue à être exercé dans les classes suivantes. Il fait alors l'objet de réinvestissements continus dans des tâches de plus en plus complexes et s'inscrit dans un continuum d'apprentissage.

Tout au long de la scolarité, l'élève doit développer de façon progressive les compétences qui pourront lui être utiles dans les contextes les plus divers. Une pédagogie raisonnée de l'oral doit également intégrer les diverses facettes du langage comme moyen de communication et les exercer de façon de plus en plus complexe et riche au fur et à mesure que l'enfant est capable de maîtriser de nouveaux outils linguistiques.

b) Trois fonctions principales pour une pédagogie de l'oral

De ce point de vue, il faut repartir du fait que l'utilisation du langage par l'homme répond à *deux besoins complémentaires*, correspondant à deux dimensions différentes : une fonction *d'information* et un besoin de partager et de communiquer cette information d'une part, un besoin *d'imaginaire* d'autre part.

Ce sont ces deux dimensions qu'il va s'agir de développer tout au long de la scolarité, de la première année du niveau 1 à la fin du niveau 3, mais au travers des objectifs spécifiques à chaque étape de l'enseignement ; à chaque objectif correspondront des activités chaque fois différentes. La première représente plutôt les aspects utilitaires du langage, et c'est là que s'inscrirait sans doute de la façon la plus marquée la dimension sociale du langage ; la seconde incarne les aspects ludiques, esthétiques, imaginaires sans lesquels le langage humain ne serait qu'un système de signes univoques en réalité bien pauvre et ne débouchant jamais sur le principe de plaisir.

À cela s'ajoute *un troisième axe* qui servira également de fil conducteur à l'ensemble des apprentissages oraux, d'ordre plus métacommunicatif : il s'agit de développer les compétences de communication en favorisant une prise de recul et en permettant à l'élève de *se doter de véritables stratégies de communication*, tant en production qu'en compréhension.

c) Quelques principes relatifs à une démarche

On parviendra aux objectifs définis en mettant en place des activités variées qui reposent sur plusieurs principes complémentaires :

- l'insistance sur la dimension d'analyse : on proposera aux enfants l'écoute ou l'observation d'échanges et on guidera leur observation par un questionnaire pour leur faire découvrir les phénomènes linguistiques en jeu, avant de leur demander de réinvestir leurs connaissances dans des situations de communication ;
- le recours à des situations de communication : on pourra s'appuyer sur les situations de classes elles-mêmes, authentiques en ce qu'elles correspondent au vécu de l'enfant ; on pourra également avoir recours à des situations simulées et, à ce moment-là, l'enfant sera invité à se projeter dans une dimension de fiction, à imaginer d'autres rôles qu'il pourrait tenir ;
- l'importance de la dimension ludique : on fera communiquer les enfants le plus souvent possible et on aura recours pour ce faire aux jeux de rôles qui permettent d'investir la dimension imaginaire ; ceci permet de lever parfois des obstacles dus à une trop grande timidité, dès lors que la communication tourne autour de l'expression orale et qu'elle est trop ancrée sur le vécu de l'enfant.

2.2. COMPÉTENCES ÉCRITES DE COMMUNICATION. LIRE ET PRODUIRE DES TEXTES

2.2.1. La spécificité de l'apprentissage en français langue seconde

a) La situation en langue maternelle

En langue maternelle, le développement des compétences de communication écrite est sans doute le domaine de l'enseignement le plus fortement chargé d'enjeux symboliques, à tel point que lorsqu'on veut résumer l'essentiel des apprentissages de français, on rencontre la traditionnelle formule « apprendre à lire et à écrire ». La lecture et la production d'écrits sont les domaines de la didactique qui ont connu les évolutions les plus importantes au cours des années 80 et 90. Apprendre à lire et à écrire sont deux apprentissages dont on sait qu'ils sont fondamentaux pour la réussite scolaire dans son ensemble, mais aussi pour la trajectoire sociale des individus, l'accès à l'autonomie, à une certaine indépendance et à l'esprit critique.

b) La situation en FLE

En français langue étrangère, la situation est quelque peu différente car si l'on prend en compte les besoins des apprenants pour construire les éléments d'une didactique, on est amené à constater que les situations de communication les plus fréquentes et les plus importantes relèveraient plutôt du domaine de l'oral. En effet, pour ce qui est des

usages écrits du langage, ceux-ci sont la plupart du temps assurés par la langue maternelle et c'est autour d'elle que se cristallisent les enjeux majeurs. De ce fait, la compétence communicative visée en français langue étrangère est souvent plus limitée, du moins tant qu'on en reste à une optique fonctionnelle et communicative. Il n'est le plus souvent pas jugé nécessaire d'apprendre à lire et à écrire des textes narratifs ou descriptifs car il s'agit là de compétences que l'on aura peu l'occasion d'exercer dans le cadre de la langue étrangère.

Ainsi remarque-t-on que les programmes de français langue étrangère centrent les apprentissages du lire et de l'écrire sur les aspects fonctionnels en proposant des documents présentant un caractère informatif et pragmatique fort. Par exemple, il s'agira le plus souvent d'apprendre à se présenter au travers de la lecture du passeport, à remplir une fiche d'aéroport, lire la notice d'un médicament, trouver les renseignements pertinents sur un menu de restaurant, une fiche d'hôtel, une fiche horaire de chemin de fer, un plan de ville, etc. L'objectif, dans ce cas de figure, est de doter l'apprenant de stratégies de lecture et d'écriture qui pourront lui être utiles lors d'un voyage dans un pays francophone ou en cas de contact avec un francophone. L'apprentissage de la langue étrangère sert de viatique et permet de tirer un profit, professionnel ou personnel, des contacts que l'on aura avec les autres francophones.

c) La situation en FLS

Mais en français langue seconde, et plus particulièrement dans les établissements bilingues, la question se pose de manière encore différente. Pour une bonne insertion de l'enfant dans sa société, c'est la pleine maîtrise de la lecture et de l'écriture dans sa langue maternelle qui continue à être requise, comme c'est le cas en français langue étrangère. Mais le fait que le français soit la langue de la scolarisation, celle qui va servir de médium aux autres apprentissages, impose d'en développer des usages plus divers, moins strictement fonctionnels que ceux envisagés en français langue étrangère. L'enfant doit apprendre à maîtriser diverses stratégies de lecture et d'écriture, sur les supports les plus variés, afin de pouvoir construire efficacement sa relation au savoir dans les autres disciplines que le français, où il devra prélever de l'information sur des supports écrits et composer en français dans les types de textes les plus divers, allant du narratif à l'argumentatif en passant par l'explicatif et le descriptif.

La prise en compte de cette spécificité amène à définir en lecture et en production d'écrits des objectifs d'apprentissage dont certains sont communs avec le français langue maternelle, mais dont beaucoup lui sont propres.

2.2.2. Lecture

Pour les établissements bilingues, la question de l'apprentissage de la lecture se pose de façon particulière. Ainsi, du point de vue de l'apprentissage du code, des relations entre phonie et graphie, en français langue étrangère, l'enfant construit l'essentiel des relations à partir de sa langue maternelle et la difficulté du déchiffrement en français se réduit alors à observer que certaines relations sont différentes en français entre des phonèmes et des graphèmes. Pour ce qui est des stratégies de compréhension, elles se mettent en place très largement à partir de textes lus en langue maternelle ; l'enfant, qui

aborde la langue étrangère souvent après plusieurs années de scolarisation, aura simplement à transférer sur des textes en français les compétences et les habitudes de lecture qu'il aura acquises dans l'univers sémiotique de sa langue maternelle.

Dans les établissements bilingues, l'enfant est très tôt confronté à la lecture de textes en français et il doit apprendre à développer des stratégies de lecture à propos de textes qui ne sont pas dans sa langue maternelle. On ne peut donc compter sur son aptitude au transfert de compétences d'un univers sémiotique vers un autre. Le cas extrême est représenté par les classes d'immersion dans lesquelles l'enfant va réaliser tous les apprentissages de lecture, y compris ceux ayant trait au code, dans la langue seconde. On ne peut donc pas se contenter de proposer des textes à lire, en supposant que les apprentissages ont été faits ; il faut mettre en place une véritable pédagogie de la lecture, ce que les méthodes de français langue étrangère n'ont pas à faire.

Cette pédagogie de la lecture doit, pour être efficace, se déployer simultanément dans plusieurs directions :

– assurer l'entrée dans le code : les relations entre phonie et graphie, pour les premiers niveaux de l'apprentissage seulement ;

– développer des stratégies de lecture :

- pour répondre par la lecture à un besoin d'information (lecture sélective, rapide, découverte des aides à la compréhension et à la mémorisation de ce qui est lu) ;
- pour répondre par la lecture à un besoin d'imaginaire, de divertissement, de plaisir (lecture intégrale) ;

– développer le regard sur les différents types de texte et leur fonctionnement : il s'agit de faire découvrir les régularités linguistiques qui caractérisent les différents écrits afin de pouvoir en être un lecteur efficace ; l'enfant est conduit petit à petit à se construire une grammaire de texte, c'est-à-dire à connaître le fonctionnement d'unités supérieures au cadre de la phrase.

Ce dernier aspect est extrêmement important car il permet de faire le lien entre les activités de lecture et de production d'écrits.

2.2.3. Production d'écrits

a) Les types d'écrits

En lecture, l'enfant a appris à reconnaître des modes de fonctionnement textuel, caractéristiques des types d'écrits. Ainsi il a, par l'observation guidée de textes, découvert que le portrait se caractérisait par l'utilisation de temps (présent ou imparfait), de certains types de verbes (d'état plutôt que d'action), de beaucoup de substantifs (pour décomposer l'objet décrit en parties constitutives qui seront l'objet ensuite de caractérisations), de caractérisations qui prennent diverses formes (adjectif, relative, complément déterminatif) ; il a aussi compris l'importance du point de vue selon lequel le portrait est réalisé, ainsi que celle de l'organisation interne de la description (plans, mouvements, etc.). Tout ce travail, effectué en lecture, peut ensuite être réinvesti au niveau de la production de textes. C'est ainsi que va être assuré le lien entre les deux versants de la communication écrite, compréhension et production.

La pédagogie de la production d'écrits est donc nourrie des travaux qui ont été réalisés sur les types d'écrits et qui servent de base à une programmation des activités tout au long de la scolarité. C'est donc un apprentissage systématique de l'écriture, fondé sur l'observation des fonctionnements textuels, l'entraînement à leur utilisation, puis leur réinvestissement dans des tâches d'écriture qu'il faut mettre en place, dès le plus jeune âge.

b) Les compétences

Une distinction avait été opérée pour les autres compétences de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, entre fonction d'information et besoin d'imaginaire. Elle n'est plus du même rendement dans le domaine de la production d'écrits du fait qu'elle se trouve dépassée par l'approche en termes de *types d'écrits*. Apprenant à rédiger un récit, l'enfant va satisfaire son besoin d'imaginaire si le récit en question est un conte ou une nouvelle ; mais il va répondre à la fonction d'information s'il s'engage dans le compte rendu d'une sortie scolaire ou dans la rédaction d'un fait divers. Cette distinction ne sera donc pas maintenue au niveau des axes qui serviront de fil conducteur à l'ensemble des apprentissages, même si on la croise à propos de tel ou tel type d'écrit.

En revanche, une série d'apprentissages plus transversaux seront chaque année au programme, concernant *l'acte d'écriture* en général et pas un type d'écrit de façon spécifique. Apprendre à réviser son texte est un exemple de ce type de compétences requis dès lors que l'on s'engage dans une activité d'écriture, indépendamment du projet poursuivi.

2.3. LES ÉTUDES DE LA LANGUE

La spécificité du français langue seconde, qui donne dans l'apprentissage une importance forte à la fonction de scolarisation, fait que les études de la langue y prennent une place plus grande qu'en français langue étrangère, où les pratiques langagières, destinées à une utilisation lointaine plus ou moins aléatoire, peuvent prendre plus longtemps un aspect informel.

2.3.1. Les domaines du savoir linguistique

Les savoirs linguistiques portent sur l'orthographe, le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire de la phrase et la grammaire du texte. Ce sont des savoirs sur la langue autant que des savoirs de la langue.

Ces savoirs sont des outils au service de la compréhension et de l'expression, orales et écrites. Leur apprentissage se développe tout au long de la scolarité, dès le début du premier niveau jusqu'à la fin du troisième.

2.3.2. Explicitation et métalangage

Le développement des compétences langagières, activé par l'entraînement à la communication, est assuré et soutenu par une prise de conscience linguistique : pour un apprentissage efficace, l'apprenant a besoin de comprendre ce qu'il fait, ce qu'il

apprend, et de le replacer dans un cadre de références clair et explicite. Cette structuration des apprentissages nécessite un certain recul par rapport à l'objet étudié, ici la langue, et une attitude scientifique d'étude et d'explicitation.

L'explicitation des faits de langue passe par le recours à un métalangage minimum. C'est ainsi que la terminologie grammaticale utilisée au deuxième niveau reprendra celle introduite progressivement au niveau précédent. Elle est indispensable pour permettre à l'enfant de considérer la langue comme un objet d'étude, et pour organiser et structurer ses savoirs dans les différents domaines évoqués précédemment.

2.3.3. Une démarche en quatre temps

Une démarche « conscientisée » d'apprentissage des savoirs sur la langue devrait passer par les quatre étapes suivantes :

- l'observation, guidée par des questions, des faits de langue présentés en contexte ;
- la découverte du fonctionnement linguistique, qui aboutira à une mémorisation progressive ;
- l'entraînement systématique, qui permet de fixer le savoir qui vient d'être établi ;
- des activités communicatives, qui sont l'occasion de recourir au fait de langue étudié, dans des situations de communication orales ou écrites.

2.3.4. La communication pour apprendre la langue

On considérera la pratique de la communication, non comme un objectif en soi, tel que le prône l'approche communicative en FLE, mais comme le moyen privilégié de l'apprentissage d'une langue, qu'elle soit maternelle, seconde ou étrangère. Développer la communication scolaire, c'est donner à l'apprenant le moyen d'une véritable pratique du langage en situation active de communication et, par là, de s'approprier les moyens linguistiques indispensables.

À chacune des étapes ci-dessus et à tous les niveaux, on s'efforcera donc de privilégier la communication entre le professeur et les élèves, et la communication des élèves entre eux, selon des modalités variées. La communication écrite aura une place particulièrement importante, puisque c'est à l'écrit que la connaissance des règles de la langue est particulièrement utile.

2.3.5. Activités non linguistiques pour construire la langue

L'apprentissage de la langue en français langue seconde se développe à travers d'autres activités que les activités strictement métalinguistiques. Les apprentissages en français menés dans les autres disciplines, mathématiques, sciences expérimentales ou humaines par exemple, conduisent à une réflexion sur le sens des mots, l'organisation de la phrase et des discours. À l'inverse, les compétences développées dans l'activité d'apprentissage de la langue sont transversales aux autres apprentissages : la réflexion sur les concepts linguistiques et les méthodes d'analyse d'une structure grammaticale permettent de construire des attitudes mentales d'ordre scientifique transversal.

2.4. L'ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE DANS LES CURSUS BILINGUES

L'enseignement **systématique** de la littérature dans les cursus bilingues commence en dixième, soit en première année du troisième niveau. Il s'inscrit dans la continuité des classes précédentes.

2.4.1. Objectifs

Ses objectifs prioritaires consistent à :

- permettre la construction de l'individu francophone en tant que personne pensante autonome ;
- favoriser la connaissance de l'autre, en particulier grâce au dialogue des cultures ;
- découvrir la réalité des valeurs communes à l'ensemble des peuples qui, à un titre ou à un autre, ont en partage la langue française (sensibilité, histoire des idées, droits à la différence, droits de l'homme, etc.) ;
- permettre l'accès au plaisir (intellectuel, esthétique, etc.) du texte ;
- comprendre les liens qui, par l'intermédiaire du texte, unissent le passé au présent.

2.4.2. Pré-requis

Ces objectifs sont très ambitieux et leur réalisation suppose que soient parfaitement maîtrisées :

- la compétence linguistique en langue française qui doit continuer, même après le collège, à faire l'objet d'une pratique raisonnée (tant à l'écrit qu'à l'oral) et d'un approfondissement systématique dans tous les domaines susceptibles de poser problème (phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie, sémantique, etc.) ;
- l'acquisition d'une culture minimale française et francophone, constituée de connaissances tant littéraires qu'encyclopédiques (sociales, historiques, économiques, idéologiques, culturelles), permettant un accès facile à l'approche intertextuelle qui caractérise toutes les œuvres de type littéraire, quelle que soit leur forme ;
- les différentes modalités d'accès au texte.

2.4.3. Les phases de la découverte

Pour être une complète réussite, un enseignement littéraire francophone doit favoriser chez l'apprenant l'épanouissement de ses facultés de production et même provoquer chez lui un désir de production en langue française. Pour parvenir à ce résultat, il est nécessaire de solliciter, tout au long de ses études littéraires, l'initiative de l'apprenant en nourrissant sa curiosité et en lui fournissant les instruments dont il a besoin pour sa découverte du texte.

PREMIÈRE PHASE

Elle doit consister à définir le statut du texte d'auteur (oral et écrit) dans le schéma global de la communication, tel qu'il est habituellement présenté en classe (un destinataire qui adresse un message à un destinataire).

Cette phase ne concerne pas spécifiquement les textes littéraires, mais plutôt des textes d'auteurs : communication scientifique, récits de voyages ou d'aventures, etc., qui constituent une excellente transition avec les types de textes vus au collège.

DEUXIÈME PHASE

Elle est une mise en relief du message qui n'est plus celui d'un auteur, mais celui d'un écrivain.

L'objectif de l'enseignement littéraire devra alors consister à faire analyser par les apprenants les effets produits par un texte littéraire :

- effets esthétiques, plaisir du texte (rythme, sonorités, images, etc.), faciles à faire découvrir pour la première fois, sans multiplier les difficultés, par le recours à la chanson à texte par exemple ;
- réactions diverses : interrogation, critique, adhésion, etc.

Dans un premier temps pourraient être sollicités les mêmes types de textes que ceux qui auront été étudiés au cours de la première phase, mais dus à de grands écrivains francophones : Chateaubriand pour les récits de voyages, Maupassant pour le récit d'aventures, Diderot pour la communication scientifique, etc.

Au cours de cette phase, les apprenants devraient être capables de discerner à partir de quel moment un auteur de texte devient un écrivain, s'inscrivant alors dans un schéma beaucoup plus complexe, faisant intervenir un narrateur, plus ou moins autonome par rapport à l'auteur, et même un narrataire, indépendant du lecteur.

TROISIÈME PHASE

Elle consiste à fournir tous les repères nécessaires pour accéder au texte. Ces repères sont de deux ordres :

FORMEL

Ils concernent les domaines suivants :

- lexique ;
- articulation logique ;
- composition.

Ils devraient, en outre, rendre l'apprenant apte à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à déceler l'implicite et, enfin, à analyser la littéarité d'un texte.

INTERTEXTUEL

On regroupera ici tous les éléments nécessaires à faciliter la compréhension d'un texte, en partant du principe qu'il n'existe pas de texte isolé. Ces éléments appartiennent

nent aux domaines suivants qui doivent faire l'objet d'une étude systématique, chaque fois que l'occasion se présente :

- histoire ;
- histoire des idées ;
- économie ;
- culture livresque (références identitaires, symboles, portraits célèbres, etc.).

REMARQUE

Aucun programme ne fournira jamais une liste exhaustive des repères culturels indispensables, dont l'étude systématique n'est pas envisageable. On insistera sur l'intérêt, de ce point de vue-là, des approches lexico-culturelles.

QUATRIÈME PHASE

Elle consiste pour l'enseignant à fournir en direct (et non par l'intermédiaire d'un corrigé de devoir) aux apprenants les outils nécessaires à la compréhension de n'importe quel texte littéraire. Pour ce faire, on aura recours à une série de questions faisant appel à l'intelligence, à l'imagination et à la sensibilité des apprenants placés face à un texte qui leur est adressé personnellement. Ces questions sont les suivantes :

- de quoi s'agit-il ? (exploration du sens global par analyse et synthèse)
- qui voit ? (destinateur = auteur = écrivain)
- qui parle ? (destinateur = narrateur)
- à qui ? (destinataire et narrataire)
- où ? (conditions de production)
- quand ? (conditions de production)
- comment ? (moyens mis en œuvre révélés grâce aux repères identifiés)

REMARQUE

La compréhension d'un texte doit être conçue comme le but d'une véritable enquête conduite par l'apprenant à qui l'on fournit les moyens de sa recherche.

CINQUIÈME PHASE

Mise en place d'une méthode de **COMPRÉHENSION** de tout texte français de type littéraire. Le schéma suivant devra être proposé :

Première étape

Lecture expressive du texte par l'enseignant (ou écoute s'il s'agit d'un texte chanté).

Deuxième étape

Approche linguistique (lexique, morphologie, syntaxe, versification éventuelle, etc.). Importance de la **LANGUE** en tant que telle : distinction éventuelle entre les différents registres utilisés en fonction des objectifs de l'auteur et des contraintes du genre littéraire choisi, etc.

Troisième étape

Approche culturelle. Élucidation des implicites culturels, explication des références explicites (mythologie, références historiques, politiques, etc.). Analyse des repères intertextuels.

Quatrième étape

Approche littéraire proprement dite : retour à l'auteur et à tout ce qui constitue son art, voire son génie.

On prendra soin de revenir, dans cette dernière partie, sur l'importance de la langue par laquelle tout passe.

Cinquième étape

Conclusion sur le thème, son originalité. Appel à d'autres œuvres (francophones ou non) traitant du même thème.

SIXIÈME PHASE

Elle consiste à mettre en place, au niveau de la COMPRÉHENSION comme à celui de la PRODUCTION (écrites et orales), les modalités et les techniques d'accès au SENS du texte littéraire. Il s'agit des exercices suivants, à faire travailler progressivement, une fois définitivement acquise l'idée qu'un texte exige de chacun de ses lecteurs une réaction individuelle, personnelle, originale, mais motivée, juste et honnête.

Épreuves écrites

- Étude d'un texte argumentatif
- Commentaire littéraire
- Dissertation sur un sujet littéraire

Épreuves orales

- Étude d'un texte littéraire
- Entretien

CONCLUSION

L'observation de ces six phases, sans être obligatoire, constitue un canevas général qui pourra servir de repère au professeur à qui revient toujours, en dernier ressort, l'initiative de s'adapter au niveau réel de ses élèves.

2.5. UN ENSEIGNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

2.5.1. Une culture francophone plurielle

Dès sa naissance officielle en 842, lors de la signature du serment de Strasbourg entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère Lothaire, la langue française a débordé des frontières de ce qui fut, plus tard, l'État français.

Aujourd'hui, la francophonie désigne un ensemble de populations utilisant le français. Elles se répartissent ainsi :

- les pays de français langue maternelle (Europe et Canada francophones) ;

- les pays créoles (où le français est langue seconde, mais parente) ;
- les pays de français langue officielle ou de langue d'usage (qui ont été, pour la plupart, colonies françaises) ;
- les pays de FLE où le français est langue privilégiée (comme parfois en Europe centrale et orientale).

Partout où il est parlé et écrit, le français est peu à peu approprié et revendiqué par ses locuteurs, qu'ils soient belges, québécois, acadiens, antillais, africains, libanais, égyptiens, vietnamiens, calédoniens, etc. Cette francophonie n'est plus imposée, mais choisie à divers titres. Tour à tour, et parfois simultanément, langue de culture, langue d'éducation, langue scientifique, langue de communication internationale, langue de travail ou de l'administration, le français fait désormais partie du patrimoine culturel de peuples très différents, aux identités parfois très marquées.

C'est cette diversité culturelle qui fait la richesse de la francophonie. L'avenir du français en francophonie repose sur le dynamisme de la langue française, c'est-à-dire sa capacité à se prêter, à s'échanger, à favoriser le multilinguisme.

Le français, pas plus aujourd'hui qu'en 842, n'est plus la propriété jalouse des seuls Français. Il appartient à l'ensemble de la communauté francophone qui représente plus de cent millions de locuteurs répartis dans le monde entier.

2.5.2. Un enseignement intégré

L'enseignement de cette culture francophone sera intégré à celui de la langue, puis à celui de la littérature. Il ne s'agit donc pas de plaquer un cours fastidieux de « francophonie » sur un cours de FLS, mais d'assurer en toute conscience l'inévitable charge culturelle de tout enseignement linguistique.

2.5.3. Un enseignement progressif

L'identification d'un programme culturel francophone inscrit dans le cursus scolaire se déroule donc dans le temps et conduit à penser une progression didactique.

Cette progression correspond à des objectifs explicites et à des compétences différentes selon les niveaux d'enseignement. Elle se traduit par des modes d'approche adaptés à l'âge des élèves.

Elle va d'une sensibilisation implicite à la francophonie (années 1 à 5) à une approche réflexive idéologique et institutionnelle (pour les trois dernières années) en passant par une approche ludique (années 6 et 7) puis culturelle et scientifique (années 8 et 9).

2.5.4. Une démarche active

Pour éviter la transmission dogmatique et finalement peu efficace d'un corps de doctrine francophone, il est préconisé une démarche active de découverte et d'appropriation qui impliquera l'élève dans la construction progressive de cette culture francophone vivante.

3. PREMIER NIVEAU – ANNÉES 1 À 5

LES APPRENTISSAGES DE BASE

3.1. LIGNES DE FORCE

3.1.1. Principes méthodologiques

Les orientations méthodologiques générales pour ces cinq premières années s'articulent autour de cinq priorités.

a) La compréhension

L'enfant en situation de langue non maternelle a besoin d'abord de comprendre pour pouvoir agir à l'école. La compréhension sera prioritaire dans le comportement scolaire. Elle sera d'autant plus nécessaire que des enseignements d'autres disciplines auront lieu en français.

b) La communication orale

L'apprentissage du langage oral a pour but d'une part de permettre la communication dans le cadre de l'école, d'autre part d'assurer les bases de l'apprentissage de l'écrit. Cet apprentissage de l'oral doit se faire en continu de la 1^{re} à la 5^e année, avec une dominante en 1^{re} année et une décroissance en biseau ensuite.

c) L'articulation oral/écrit

Il est tout particulièrement important de favoriser les interactions entre les compétences qui relèvent de l'oral et celles qu'il faut construire pour accéder au code écrit. On sait aujourd'hui que pour une bonne part les réussites et les échecs de l'enfant en lecture sont conditionnés par le rapport au langage qu'il a construit à l'oral avant même d'entrer dans le code écrit. Il est par exemple capital que l'enfant ait commencé à construire à l'oral des notions comme celle de mot, de syllabe, de phrase car elles sont essentielles pour l'entrée dans le code. De la même manière, il faut travailler de façon importante à la prise de conscience des unités sonores, les phonèmes, qui composent la langue dans laquelle l'écrit sera abordé. Cela est vrai en français langue maternelle, cela n'en est que plus important quand les apprentissages de l'écrit se font dans une langue qui est encore pour l'enfant langue étrangère.

d) La préparation à l'écrit

La fonction de scolarisation du FLS, ainsi que son statut social dans de nombreux pays, donnent à l'écrit une importance particulière. L'écrit en français est souvent nécessaire pour les relations administratives et l'exercice d'une citoyenneté; c'est à l'école le moyen privilégié d'évaluation des connaissances, en français et dans les autres disciplines.

On tiendra compte des différents cas de figure dans la conquête de l'écrit : dans certains pays, le français langue seconde sera la langue dans laquelle vont se faire à la

fois l'apprentissage de l'oral et celui de l'écrit ; dans d'autres, l'apprentissage de la lecture et de l'écrire se fait parallèlement à celui du français, ou se fait après, dans un décalage temporel plus ou moins important.

Dans tous les cas l'articulation sera forte entre la pédagogie du langage en français et celle de la lecture et de l'écriture.

e) La prise de conscience linguistique

Un apprentissage efficace nécessite de la part de l'apprenant la conscience de ce qu'il apprend. En matière d'apprentissage linguistique, cela signifie la connaissance de ce qu'est la langue et de son fonctionnement. Ceci est particulièrement nécessaire en français langue seconde, en raison des usages scolaires du français. Une part d'apprentissage métalinguistique sera donc progressivement introduite dès l'étape 2.

f) L'acquisition de techniques de scolarisation en français

L'enseignement en français langue seconde suppose la prise en compte du lien avec d'autres disciplines. Là aussi les cas de figure diffèrent, depuis l'enseignement d'une seule discipline autre que le français jusqu'à celui de l'enseignement de toutes les disciplines.

L'enseignement du français aura à tenir compte de cette transdisciplinarité, dès les débuts de la scolarisation, de manière à préparer les élèves à l'acquisition des connaissances et des méthodes dans les différents domaines. Une attention particulière sera portée à la compréhension des consignes et aux méthodes de travail.

3.1.2. Organisation

Cet enseignement peut se répartir en cinq ans organisés sur trois étapes.

Étape 1 : Année des premiers apprentissages oraux et de l'initiation à l'écrit.

Étape 2 : Deux années pour des apprentissages plus structurés.

Étape 3 : Deux années visant la communication linguistique à l'école et l'initiation à la fonction instrumentale du français dans d'autres disciplines.

Cette répartition annuelle est donnée à titre indicatif et peut être adaptée en fonction des conditions nationales.

3.1.3. Conseils pratiques

1. Pour une parole partagée

Le professeur doit savoir se taire, laisser à l'élève le temps de se souvenir, de construire sa réponse ; il doit accepter le rôle de souffleur, encourager à poursuivre une réponse malgré quelques erreurs.

2. Pour assurer la primauté de la compréhension

Le professeur doit entraîner l'élève à comprendre, à travers des activités spécifiques. La compréhension ne va pas de soi, même après plusieurs répétitions. Assurer la compréhension et la vérifier est un élément important de la réussite de l'enseignement.

3. Pour recourir à la langue maternelle

Le recours à la langue maternelle peut être un des moyens d'assurer la compréhension en cas de grande difficulté. Il ne peut en aucun cas devenir une facilité qui dispense des autres moyens.

4. Pour une atmosphère propice à l'apprentissage du langage

Un climat détendu, en confiance, est nécessaire pour que les jeunes apprenants osent se lancer dans des formulations inévitablement fautives et maladroitement.

5. Pour une articulation entre l'enseignement basé sur les ouvrages universels du FLS et l'enseignement avec les ouvrages nationaux

Les deux ouvrages conçus de manière complémentaire seront utilisés parallèlement.

3.1.4. Évaluation du niveau 1

Selon les pays, le passage de 5^e à 6^e année se fait dans la même structure éducative (type fondamental), ou dans une structure différente (type collège), avec ou sans examen. Dans tous les cas, il serait souhaitable d'établir une évaluation des compétences acquises au cours du premier niveau, en fonction des priorités énumérées ci-dessus.

3.2. ÉTAPE 1 – PREMIERS APPRENTISSAGES ET INITIATION À L'ÉCRIT

3.2.1. Orientations et principes

a) Ménager une transition

Pour tenir compte de l'âge des élèves et des formes de la scolarisation antérieure éventuelle, on cherchera à ménager, lors de cette première approche du français, une transition entre des activités de jeux et des activités d'apprentissage véritable. Il s'agit, par les pratiques de classe et les supports d'apprentissage, de faciliter le passage à l'école. L'introduction dès cette classe d'un vrai manuel relève de cette intention, même si ce manuel garde quelques traits de l'album.

b) Amorcer les premiers apprentissages

Trois axes organisent cette année du premier niveau à l'école :

- motivation ;
- premiers apprentissages ;
- préparation à l'écrit.

Objectifs et contenus se situent sur chacun de ces axes.

3.2.2. Objectifs et justifications

a) Faire aimer l'enseignement du français

Les premières rencontres avec cette langue non maternelle doivent être vécues de manière agréable, donc dans des activités détendues et ludiques.

b) Développer les compétences utiles à l'apprentissage d'une langue non maternelle.

La mémoire : chacun sait l'importance de la mémoire pour apprendre une langue. Pendant cette première année, on fera donc apprendre régulièrement, par cœur, des comptines, des poèmes et des chansons, dont on aura assuré la compréhension par différents moyens (mime, image, traduction...).

La perception et la discrimination auditive : des exercices systématiques viseront le développement de l'acuité visuelle et de la discrimination auditive indispensables pour l'apprentissage de la lecture et de la prononciation.

L'articulation des sons : il s'agit de prévenir l'installation de fautes de prononciation par des exercices fréquents de phonétique empruntés à la méthode verbo-tonale et tenant compte de la confrontation de la langue maternelle et du français.

La créativité et l'imaginaire : par le choix d'activités créatives et des supports propres à nourrir l'imaginaire enfantin, on s'efforcera d'entretenir une motivation pour les apprentissages.

c) Permettre d'acquérir les premiers savoir-faire langagiers

Par une approche globale et implicite, on fera acquérir :

- les compétences langagières utiles à la vie de la classe francophone ;
- les actes de langage inducteurs d'apprentissage linguistique (programme méta-discursif minimum...).

d) Préparer l'apprentissage de la lecture

Cela se fera par l'acquisition des connaissances utiles pour lire. Ces connaissances relèvent d'une prise de conscience des fonctionnements linguistiques de la langue, qui se fait de façon importante au cours de séances d'oral, autour de la sensibilisation à la phrase, au mot, à la syllabe, aux phonèmes.

Mais elles s'inscrivent aussi de façon importante dans une dimension anthropologique et culturelle. Il importe de sensibiliser les enfants à la fonctionnalité de l'écrit, aux différents rôles que remplissent les écrits dans l'environnement social, aux différents supports sur lesquels on les trouve. Cela contribuera à donner du sens aux apprentissages du lire et de l'écrire.

Il faut toutefois souligner qu'en FLS, cette dimension doit être explorée en liaison étroite avec ce qui se fait parallèlement en langue maternelle dans la même direction.

3.2.3. Contenus d'enseignement

Les contenus d'enseignement de cette première année peuvent se répartir selon une progression annuelle qui réserverait le premier semestre au langage et le second à l'initiation à l'écrit et au langage.

3.2.3.1. LANGAGE

- Familiarisation avec le schéma intonatif et le découpage syllabique.

- Perception, identification, reproduction des sons du français.
- Les actes du langage.

A – Identité et caractérisation

a) Savoir parler de soi

- savoir saluer et se présenter ;
- savoir indiquer certaines caractéristiques d'ordre permanent (nationalité, par exemple), durable (âge), temporaire (avoir froid, faim, etc.), en distinguant les degrés d'intensité (très chaud, très en retard) ;
- pouvoir évoquer son environnement immédiat (ville, village, région, quartier, rue, maison où l'on habite) ;
- pouvoir préciser son origine (famille, lieu de naissance) ;
- savoir indiquer ses goûts (ce qu'on aime, aime faire ou préfère, ce qu'on n'aime pas) ;
- savoir exprimer des sensations ;
- savoir indiquer ce qu'on sait faire ou ce qu'on ne sait pas faire.

b) Savoir parler des autres

Aux rubriques précédentes peuvent s'ajouter les capacités suivantes :

- savoir présenter sa famille, ses amis, ses animaux familiers et les caractériser à l'aide de quelques adjectifs courants ;
- savoir demander aux autres de parler d'eux (âge, santé, profession) soit successivement, en enchaînant deux ou plusieurs informations, soit en évoquant leurs caractéristiques communes (utilisation du pluriel).

B – Expression de la possession

- savoir parler de ce qui vous appartient (parties du corps, vêtements, animaux, matériel scolaire...);
- savoir parler de ce qui appartient à tel ou tel camarade.

C – Relations interpersonnelles

- savoir exprimer une demande (prix d'un objet, achat d'une certaine quantité de..., obtention d'un objet déterminé) ;
- savoir remercier, savoir s'excuser ;
- savoir fournir des indications simples (sur un itinéraire, par exemple) ;
- savoir donner des ordres, exprimer une interdiction ;
- savoir exprimer son accord ou son désaccord ;
- savoir demander une permission, un service ;
- savoir exprimer une acceptation ou un refus ;
- savoir demander et donner la raison de ce qu'on dit ou de ce qu'on fait ;
- savoir exprimer ses désirs, goûts, besoins, sentiments, quelques réactions affectives.

3.2.3.2. L'ÉCRIT

- Identification des différentes fonctions de l'écrit.
- Lecture globale des mots familiers.
- Initiation à la combinatoire : identification et repérage des sons ; segmentation en syllabes ; localisation à l'écrit des lettres qui notent un son, une syllabe.
- Du graphisme à l'écriture.

3.2.4. Activités préconisées

1 – Activités ludiques : jeux de main, danse chantée, comptine, devinettes...

La présence de ces activités ménage la transition entre l'école maternelle et l'école primaire.

2 – Activités d'écoute et de perception

Identification de bruits, de sons, de mots... Cet entraînement à l'écoute est une première étape vers l'entraînement à la compréhension.

3 – Entraînement de la prononciation

Il englobe un travail sur l'intonation, le découpage syllabique et l'articulation des sons.

4 – Rondes verbales

Présentation ludique et interactive de l'exercice structural traditionnel « Je demande et tu réponds ».

5 – Jeux de rôles

Empruntées aux approches communicatives du français langue étrangère, ces activités ont leur place dès le début de l'enseignement.

6 – Textes appris par cœur

Comptines, poèmes et chansons permettront de développer la mémoire, de fixer le vocabulaire et les structures.

3.2.5. Indications pour l'évaluation de cette première étape

On considérera que le niveau de compétence attendu est atteint pour un élève, à l'issue de cette étape, si :

- son comportement atteste l'intérêt pour le français ;
- il sait réciter de manière intelligible un texte court appris par cœur ;
- il sait rapprocher deux mots contenant le même son ;
- il sait nommer les éléments connus d'une image réunissant des objets et des personnages présents dans le manuel ;
- il sait entrer dans un dialogue simple du genre : Qu'est-ce que c'est? – C'est... / Qui est-ce... / Qu'est-ce qu'il fait?

3.3. ÉTAPE 2 – APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX. ANNÉES 2 ET 3

3.3.1. Langage oral

a) Objectifs

Au cours de l'étape 2, on continuera à travailler dans l'optique du développement de la dimension d'écoute, essentielle pour la compréhension. On poursuivra également l'exploration de la dimension informative du langage, notamment dans ses aspects liés à la communication scolaire. Mais là ne se situent pas les enjeux majeurs du point de vue du développement des compétences orales de communication.

La didactique du français en première année reposait sur la présentation d'éléments langagiers dont la compréhension était grandement facilitée par le fait qu'il s'agissait toujours d'un langage en situation : en effet, le langage était le plus souvent en rapport avec des actions des élèves ou du maître, relié à des situations claires et cela facilitait considérablement la prise de sens ou la production.

L'enjeu de la deuxième étape est de faire passer progressivement les élèves de ces usages ancrés à des utilisations plus abstraites du langage, pour évoquer des référents absents. Il s'agit d'amener progressivement les élèves d'un langage de l'action vers un langage de la représentation. Ce sont de nouveaux fonctionnements linguistiques que l'élève va découvrir et utiliser, notamment du côté de l'exigence de la nomination précise, mais aussi de la caractérisation, de la difficulté à utiliser des formes déictiques et des contraintes pesant sur l'emploi des formes personnelles. L'utilisation de récits en compréhension est de ce point de vue particulièrement utile en ce sens qu'elle permet d'évoquer des référents qui sont absents d'un double point de vue : dans l'espace et dans le temps (récit au passé).

b) Compréhension orale

Développement des stratégies de compréhension orale

– prendre en compte le contexte pour comprendre le sens d'éléments que l'on ne connaît pas (mots, structures, etc.).

Développement de la fonction d'information

– savoir répondre à des consignes orales simples ;
– dégager le thème traité dans un discours adressé à l'élève.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

– dégager le thème d'une chanson ou d'un poème entendus ;
– saisir le sens d'un court texte narratif entendu.

c) Production orale

Développement des stratégies de production orale

– savoir exprimer le fait que l'on n'a pas compris ;
– savoir poser des questions pour demander une explication, une reformulation.

Développement de la fonction d'information

– donner son opinion dans un échange duel sur un sujet du quotidien.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- réciter un texte court ;
- faire une lecture oralisée expressive d'un texte court ;
- raconter une courte histoire personnelle.

3.3.2. Compréhension et production écrites

a) Objectifs

Au cours de l'étape 1 du premier niveau d'enseignement, l'élève s'est familiarisé avec une langue jusqu'alors inconnue, le français, et a commencé à construire des relations le menant de l'oral vers l'écrit. Il est entré ainsi dans la construction d'une conscience graphique qu'il va s'agir de poursuivre et de consolider tout au long de la deuxième étape. C'est aussi une étape importante dans la construction de stratégies de lecture qu'il mobilisera ensuite tout au long de sa vie de lecteur.

Mais, parallèlement, il faut que l'enfant puisse éprouver les fonctionnements textuels du français au travers d'activités de lecture et d'écriture de plus en plus riches et variées. Les apprentissages liés à l'écrit n'auront de sens pour lui que s'il sent qu'ils sont susceptibles de répondre à ses besoins d'information ou de lui procurer quelque plaisir. C'est pour répondre à cette préoccupation que des types de textes différents doivent lui être régulièrement soumis.

b) Lecture

Répondre par la lecture à un besoin d'information

- trouver le sens global d'un court message ;
- dégager les idées générales de différents paragraphes en s'aidant d'illustrations ;
- pouvoir rapporter une information prélevée dans un texte à son expérience personnelle ;
- repérer l'auteur du texte quand celui-ci est mentionné.

Répondre par la lecture à un besoin d'imaginaire

- repérer des effets de structure dans un texte (répétitions, retours de motifs, etc.) ;
- repérer les composantes du cadre spatio-temporel d'un texte narratif simple ;
- être capable d'anticiper la suite d'un texte narratif.

Découvrir les fonctionnements textuels pour adapter son mode de lecture

- étudier systématiquement la combinatoire ;
- connaître les correspondances grapho-phonétiques complexes ;
- se servir des illustrations et du paratexte pour faire des hypothèses sur le sens de la lecture ;
- être capable d'anticiper la suite d'une phrase.

c) Production d'écrits

Apprentissages méthodologiques

- apprendre à planifier l'information de son texte par des activités collectives de recherche d'idées ;
- apprendre à donner un titre à un texte.

Apprentissages liés à des types d'écrits

- rédiger des textes narratifs assez longs par le biais de la dictée à l'adulte ;
- pouvoir rédiger soi-même de courts textes « à la manière de », en imitant des textes donnés en modèle ou en les continuant ; textes poétiques, textes narratifs marqués par une structure textuelle forte (répétitive par exemple), textes en liste, etc.

3.3.3. Études de la langue

a) Objectifs

- Soutenir les apprentissages de l'expression et de la compréhension par la prise de conscience des principes d'organisation et de fonctionnement de la phrase en langue française ;
- Faire comprendre les relations syntaxiques dans la phrase ;
- Faire prendre conscience des unités qui la composent.

Après la pratique globale et implicite de la première étape vient donc le temps de la structuration et de l'explicitation des connaissances.

b) Compétences visées

Grammaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- distinguer les classes de mots suivantes : nom, verbe, adjectif, déterminant, pronom ;
- comprendre les relations syntaxiques entre groupe nominal sujet et groupe verbal, déterminant et nom, nom et adjectif, nom et pronom ;
- distinguer le genre masculin et féminin, le nombre singulier et pluriel ;
- reconnaître les types et formes de phrases suivants : impérative, déclarative, interrogative, affirmative, négative ;
- s'initier à l'expression du temps.

Orthographe

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- connaître et appliquer les règles simples d'accord entre le sujet et le verbe et à l'intérieur du groupe nominal ;
- orthographier correctement les verbes très fréquents au présent, au futur et au passé composé (hors accord du participe passé) ;
- orthographier les mots d'usage très courant ;
- connaître les solutions graphiques les plus fréquentes pour les sons du français, et faire à partir de là les bonnes hypothèses orthographiques permettant de retrouver le mot dans le dictionnaire.

Vocabulaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- connaître et utiliser le vocabulaire permettant d'évoquer sa famille, sa vie personnelle et ses activités d'écolier ;
- connaître et utiliser le vocabulaire élémentaire permettant de dire ses goûts, ses intérêts, ses sensations et ses sentiments ;
- se situer dans l'espace et dans le temps.

Contenus d'enseignement

Grammaire

2^e année

La phrase
Le nom (nom propre et nom commun)
Le genre du nom
Le nombre du nom
Le verbe

3^e année

Les types de phrases
Le groupe du nom
Les adjectifs
Les déterminants
La conjugaison

Orthographe et conjugaison

2^e année

Signes de ponctuation
Majuscules
Les marques du genre
Les marques du nombre

3^e année

Les accords dans le groupe nominal
Les variations en genre et en nombre de l'adjectif
Les formes du déterminant selon le genre et le nombre
L'accord sujet-verbe
Présent-futur-passé composé

Orthographe lexicale

2^e année

Les graphies des sons
Méthodologie : comment copier et contrôler l'orthographe

3^e année

Les solutions graphiques complexes pour noter les sons
Méthodologie : recherche d'un mot dans le dictionnaire

Vocabulaire

En 2^e et 3^e années, l'étude du vocabulaire portera principalement sur les points suivants : la famille proche, le corps, le visage, l'hygiène corporelle, la maladie, les accidents, les soins, les attitudes, l'école et les études, les animaux, la nature, les climats, les jeux et les sports, les moyens de transport.

L'essentiel des objectifs d'apprentissage, des compétences attendues et des moyens à mettre en œuvre est résumé dans les tableaux en annexes.

3.4. ÉTAPE 3 – APPRENTISSAGES CONSOLIDÉS. ANNÉES 4 ET 5

3.4.1. Langage oral

a) Objectifs

L'élève a progressé dans les emplois décontextualisés du langage, ce qui lui permet d'utiliser le français dans des situations de communication très variées qui ne sont plus forcément directement reliées à sa personne, ni au lieu et au moment où il communique. Par là même, il peut mesurer le degré d'efficacité de la communication en français, même s'il n'a pas encore à sa disposition tous les moyens linguistiques pour faire face à l'ensemble des situations.

Au cours de la troisième étape, l'accent va être mis très fortement sur le retour à l'expression du sujet. Très tôt, on lui a appris à dire « je », à percevoir des messages qui lui étaient adressés : l'élève est entré dans la langue en disant « je », mais il n'avait pas réellement les moyens d'exprimer sa subjectivité. La communication se limitait à l'identité envisagée sous ses différents aspects. Pour que l'enfant se sente un peu dans sa langue quand il utilise le français, il faut l'amener à découvrir et utiliser les ressources linguistiques de la subjectivité. Ce sera l'objectif prioritaire de cette étape de l'enseignement francophone du point de vue de l'oral, autour duquel s'organisent tous les contenus d'enseignement.

Dans tous les pays disposant des infrastructures nécessaires, et partout où cela sera possible, on prendra soin de mobiliser toutes les ressources télévisuelles qui peuvent être d'excellents vecteurs de l'apprentissage de la langue, TV5 notamment. Les ressources du multimédia (CD-ROM, Internet) peuvent également être mobilisées.

b) Compréhension orale

Développement des stratégies de compréhension orale

– anticiper sur la suite d'un message oral en fonction de ce que l'on sait déjà.

Développement de la fonction d'information

– savoir répondre à une suite de consignes orales ;

– dégager l'idée principale d'une conversation, d'un oral impliquant plus de deux partenaires.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

– pouvoir discerner une histoire ancrée dans un univers imaginaire d'une histoire ancrée dans le réel ;

– faire le lien entre un texte de fiction et son expérience personnelle ;

– faire part de ses sentiments sur les personnages et les situations d'une fiction.

c) Production orale

Développement des stratégies de production orale

– savoir utiliser un petit support écrit pour parler (notes, schéma) ;

– adapter son débit et son volume aux conditions de la production orale.

Développement de la fonction d'information

- savoir utiliser quelques marques linguistiques de la subjectivité (verbes, adjectifs, adverbes, etc.) ;
- prendre la parole au sein d'un groupe pour réaliser un projet commun ;
- interroger les autres élèves pour demander une information.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- faire part de ses réactions affectives à propos d'un texte de fiction (poème, chanson, récit) ;
- raconter une histoire en enchaînant plusieurs péripéties.

3.4.2. Compréhension et production écrite

a) Objectifs

La dernière étape du niveau 1 est le moment où l'apprentissage de l'écrit va s'ancrer fortement dans le contexte social. L'enfant, au cours de l'étape 2, a éprouvé les différentes fonctions de l'écrit, tant en lecture qu'en écriture. Avant de passer, avec le niveau 2, à des apprentissages plus systématiques, il a besoin de se familiariser avec toutes les formes sociales que revêtent les différents usages écrits du langage.

À cet effet, les textes qui lui seront présentés en lecture et qu'il aura à essayer d'imiter en production d'écrits seront représentatifs de la diversité des formes écrites de la communication. L'objectif n'est pas encore la pleine maîtrise de ces usages si variés mais la prise de conscience de leur existence et la sensibilisation aux ressources si diverses qui se trouvent mobilisées.

À ce stade, l'enfant doit s'ouvrir largement à la dimension culturelle de la lecture par le contact avec l'objet-livre, et pas seulement avec des textes issus de manuels, notamment par la fréquentation de lieux de ressources (bibliothèques, centres documentaires, etc.).

b) Lecture

Répondre par la lecture à un besoin d'information

- repérer les caractéristiques linguistiques et textuelles de quelques types d'écrits : l'affiche, le slogan publicitaire, la lettre, la notice de montage, le programme de télévision, la carte postale, le texte documentaire ;
- diversifier les supports de lecture pour accéder notamment au texte scientifique.

Répondre par la lecture à un besoin d'imaginaire

- repérer les caractéristiques linguistiques et textuelles de quelques types d'écrits : le portrait, le conte.

Découvrir les fonctionnements textuels pour adapter son mode de lecture

- mobiliser ses connaissances sur le sujet pour prévoir les mots que l'on rencontrera dans la lecture, notamment dans des textes de vulgarisation scientifique ;
- lire avec un projet de lecture, en fonction d'une intention (rechercher une information pour se constituer un dossier...) ;

- faire des hypothèses sur le type d'écrits à partir d'indices typographiques.

c) Production d'écrits

Apprentissages méthodologiques

- savoir choisir le type d'écrits qui correspond au projet d'écriture.

Apprentissages liés à des types d'écrits

- apprendre à écrire des textes correspondant à divers types d'écrits : portrait, différents types de lettres, court récit, notice de montage, programme, affiche, slogan publicitaire, argumentation simple, carte postale...

3.4.3. Études de la langue

a) Objectifs

Les études de la langue à cette étape ont pour objectifs :

- de soutenir comme à l'étape précédente les apprentissages de la compréhension et de l'expression par la prise de conscience des principes d'organisation et de fonctionnement de la phrase en langue française ;
- d'approfondir la compréhension des relations syntaxiques dans la phrase ;
- d'élargir cette étude aux notions de complément et d'attribut ;
- de poursuivre la reconnaissance des unités qui composent la phrase.

b) Compétences visées

Grammaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- comprendre les principales relations syntaxiques de la phrase simple ;
- distinguer les classes de mots suivantes : noms, verbes, adjectifs, déterminants, pronoms, adverbes et prépositions ;
- distinguer et connaître les variations de forme en genre et en nombre des déterminants, noms et adjectifs les plus courants ;
- connaître et produire les différents types et formes de phrases ;
- connaître et employer le présent, le futur, l'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait, et reconnaître le passé simple à la 3^e personne, ainsi que des verbes fréquents du 3^e groupe et des verbes des 1^{er} et 2^e groupes.

Orthographe

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- connaître et appliquer les règles d'accord
 - entre le sujet et le verbe (principaux cas)
 - à l'intérieur du groupe nominal
 - entre sujet et attribut ;
- orthographier correctement les verbes fréquents au présent, futur, imparfait, passé composé ;
- connaître le principe de l'accord du participe passé ;

- orthographier les mots d’usage courant ;
- distinguer par l’orthographe les principaux homonymes grammaticaux.

Vocabulaire

À l’issue de cette étape, l’apprenant devra être capable de :

- connaître et utiliser le vocabulaire qui permet de parler de soi et des siens (famille et amis) ;
- connaître et utiliser le vocabulaire qui permet de décrire le corps, les animaux, les jeux et les sports ;
- connaître et utiliser le vocabulaire qui ouvre sur le monde, les voyages, les médias et les spectacles, les distractions et le travail des hommes.

c) Contenus d’enseignement

Grammaire

4^e année

Types et formes de phrases
Le nom
Les groupes dans la phrase
Le groupe nominal
Le groupe verbal
Les compléments du verbe

5^e année

Les compléments du verbe
Les pronoms compléments
Les expansions du nom
Les principaux compléments de circonstance
Les adverbes

Orthographe

4^e année

Les graphies des sons
Les accords dans le groupe nominal
Les accords sujet-verbe
Les homonymes grammaticaux
(*son/sont ; a/à ; et/est/ai ; on/ont ; c’est/ces/ses ; leur/leurs*)

5^e année

Les graphies complexes des sons
Les accords de l’adjectif
Les accords du participe passé
La distinction participe passé et infinitif
Les lettres muettes finales
Les mots invariables
Quelques cas particuliers du nombre des noms (après *de, chaque, plusieurs...*)

Vocabulaire

En 4^e et 5^e années, l’étude du vocabulaire portera principalement sur les thèmes suivants : la famille, les amis, l’habitat, le corps, les sensations, les sentiments, les émotions, la nature, le relief, la végétation, le temps qu’il fait, les animaux, les couleurs, les formes, les loisirs, les commerces, les types de travail.

L’essentiel des objectifs d’apprentissage, des compétences attendues et des moyens à mettre en œuvre est résumé dans les tableaux en annexes.

3.5. UNE INITIATION À LA CULTURE FRANCOPHONE

Il ne s'agit pas de définir un programme culturel francophone pour les premières années d'apprentissage de la langue mais, beaucoup plus modestement, de signaler ici les pistes d'une simple sensibilisation à quelques aspects de la francophonie.

3.5.1. Une sensibilisation occasionnelle à la géographie de la francophonie

On ne trouvera pas dans les manuels correspondant à ce niveau, à la différence de ceux du niveau 2, des pages spécifiques consacrées à la culture francophone. C'est de manière diffuse et occasionnelle que seront évoqués les pays d'origine des auteurs cités, les régions où se situent les histoires lues. Ainsi se mettra en place progressivement l'idée d'une langue partagée par plusieurs pays répartis dans le monde. Les enfants sauront qu'ici et ailleurs on apprend et on utilise le français.

3.5.2. Une sensibilisation indirecte

À travers les textes de lecture, les élèves découvriront une communauté de préoccupations et d'intérêts, de problèmes et de jeux pour des enfants qui auront la langue française en partage après l'avoir apprise, donc après avoir surmonté les mêmes difficultés.

3.5.3. Une sensibilisation concrète et vécue

En 5^e année, quand le niveau linguistique le permet, la mise en œuvre de projets collectifs, comme la préparation d'une fête francophone ou la fabrication d'un journal de classe en français, seront l'occasion de vivre et de pratiquer une francophonie active.

3.5.4. Une sensibilisation directe mais éparse

Les textes appris par cœur, poèmes et textes d'autodictée, qui bien sûr répondent à des objectifs d'apprentissage linguistique, visent aussi à semer dans la mémoire des éléments épars d'une culture francophone.

4. DEUXIÈME NIVEAU – ANNÉES 6 À 9 RENFORCEMENT, DIVERSIFICATION, OUVERTURE CULTURELLE

4.1. LIGNES DE FORCE

Après les premières années consacrées aux apprentissages fondamentaux, l'enseignement du français langue seconde se poursuit selon des modalités institutionnelles propres à chaque pays : collège, école fondamentale ou enseignement secondaire. Cette période d'une durée moyenne de quatre ans peut être conçue comme celle des renforcements, de la diversification et de l'ouverture culturelle.

4.1.1. Principes méthodologiques et priorités

a) La poursuite de l'enseignement intensif

L'enseignement du français se poursuit d'une manière intensive dans ses quatre dimensions : compréhension et expression orales, compréhension et production écrites. Ces compétences sont soutenues par des acquisitions linguistiques permettant de prendre un recul cognitif par rapport à l'objet de l'apprentissage.

Cet enseignement intensif a un caractère systématique, avec des activités adaptées à ces quatre finalités, et s'inscrit dans une démarche communicative.

b) Le renforcement de la compréhension

Toutefois, étant donnée la spécificité du FLS dans sa fonction de scolarisation, une attention particulière est toujours apportée à la compréhension. Le niveau 2 doit progressivement entraîner les élèves à la lecture de textes plus longs et à la compréhension de discours oraux d'une durée plus importante qu'au premier niveau. C'est bien par la lecture et l'audition que va se faire progressivement l'acquisition d'une culture francophone, qui verra son déploiement au niveau 3. Cette perspective conduit à mettre en place une démarche nouvelle (voir ci-dessous).

On s'intéressera plus fortement à la compréhension de textes scientifiques et à la lecture de textes variés. La littérature mondiale francophone pour la jeunesse étant riche, de nombreux textes issus de pays divers seront proposés.

c) La structuration des connaissances

Le développement des compétences énumérées au premier paragraphe à travers des activités de communication s'accompagne d'un effort plus soutenu en matière de structuration des connaissances. Le premier niveau a familiarisé les élèves avec une attitude métalinguistique, de manière élémentaire, et avec une réflexion sur les usages scolaires du français. Le deuxième niveau effectuera un approfondissement de cette réflexion

métalinguistique, en la mettant au service de la pédagogie de la compréhension. Une attention particulière sera apportée aux questions de méthodes (approche des textes, travail en équipe...).

d) Une démarche nouvelle : des outils aux usages

L'accent mis sur le développement de la compréhension et sur la structuration des connaissances amène à proposer une démarche d'apprentissage nouvelle par rapport à celle du précédent niveau, puisqu'elle opère un renversement de stratégie. La démarche conduira de l'acquisition des outils linguistiques nouveaux aux usages langagiers, oraux et écrits.

Les études de la langue – grammaire de texte, grammaire de la phrase, vocabulaire et orthographe – sont traitées comme des outils permettant l'acquisition de micro-compétences instrumentales, rendant possibles la compréhension et l'expression francophones.

Autrement dit, la démarche consiste à lever par avance les obstacles, linguistiques et culturels, à la lecture et plus généralement à la compréhension. Elle permet ainsi la lecture de textes plus longs, en faisant l'économie d'explications fastidieuses.

Dans une perspective de globalité des apprentissages langagiers, on veillera à articuler fortement lecture et production d'écrits, ainsi que production orale et écrite.

4.1.2. Le développement des compétences culturelles

Le développement des capacités de compréhension et d'expression permet de viser un travail plus soutenu dans le domaine des compétences culturelles et sociales. On s'attachera notamment aux domaines suivants, en ayant soin de toujours réserver une place privilégiée aux textes relevant d'une culture scientifique à la formation de laquelle tendent beaucoup des efforts faits en FLS :

- diversité des textes et des formes de discours ;
- diversité des modes d'expression (discours, arts plastiques, musique, arts corporels...);
- diversité des langues et des cultures ;
- dimension scientifique de la culture ;
- unité et diversité de la francophonie.

C'est à cette phase que peut se développer une éducation francophone.

4.1.3. L'organisation en deux étapes

Pour définir et différencier les objectifs et les contenus au cours de cette phase, une organisation en deux étapes est proposée :

- étape des renforcements (6^e et 7^e années) ;
- étape des approfondissements (8^e et 9^e années).

4.1.4. Une évaluation du niveau 2

La perspective des cursus francophones du niveau 2 est la poursuite des études francophones. Cette aptitude, visée par l'institution, de rendre les élèves capables de suivre un cycle d'études ultérieur pourrait être sanctionnée par une évaluation de fin de niveau 2.

4.2. LANGAGE ET COMMUNICATION ORALE

4.2.1. Étape 1 : classes de 6^e et 7^e années

a) Objectifs

Le maître mot de la première étape du niveau 2, du point de vue de l'oral, sera *décentration*.

Durant la dernière étape du niveau 1, l'élève a enrichi ses aptitudes linguistiques du point de vue de l'expression du sujet. Il s'agissait là d'une étape importante, lui permettant d'exprimer sa personnalité en tant que sujet francophone et de pouvoir s'impliquer pleinement dans la communication en français.

En passant au niveau 2, placé sous le signe de la diversification et de l'ouverture culturelle, l'élève va devoir apprendre à prendre en compte les autres, comme partenaires à part entière de la communication. Cette orientation se retrouve dans tous les axes, aussi bien du point de vue des stratégies de communication que de celui des aspects informatif ou imaginaire du langage.

b) Compréhension orale

Développement des stratégies de compréhension orale

– apprendre à faire des prédictions sur le contenu d'un discours oral à partir des éléments de la situation de communication (connaissance du locuteur notamment).

Développement de la fonction d'information

- dégager une idée principale explicite, ou les composantes d'une histoire ;
- reconstituer le contenu d'un discours à l'aide de moyens divers (plan, schéma) ;
- faire des prédictions sur le contenu du discours à partir de quelques mots clés ;
- repérer des stratégies de construction du discours : répétition, images, etc. ;
- agir selon des directives présentées en étapes.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- pouvoir retrouver les grandes étapes d'une histoire racontée ;
- pouvoir distinguer les différents rôles dans une histoire ;
- apprécier des textes de littérature de jeunesse présentés oralement.

c) Production orale

Développement des stratégies de production orale

- savoir choisir le type de discours adapté à la situation ;
- prévoir les éléments à présenter oralement en fonction du public ;
- tenir compte du public dans le choix des éléments à communiquer ;

- apprendre à utiliser des reformulations selon le public.

Développement de la fonction d'information

- être capable de transmettre une information en situation dialoguée avec les autres ;
- pouvoir transmettre une information en respectant les cadres logiques ou chronologiques ;
- pouvoir faire partager aux autres ses goûts, ses préférences.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- improviser à partir d'une suite d'histoire ou d'une situation proposée ;
- faire ressortir les moments clés d'une histoire racontée.

4.2.2. Étape 2 : classes de 8^e et 9^e années

a) Objectifs

La deuxième étape du niveau 2 va amener les élèves vers les formes complexes de la production orale. Il s'agit d'abord des formes dialoguées impliquant plusieurs partenaires, dans le cadre d'un débat contradictoire, régulé, où on échange des arguments en prenant en compte la parole des autres. Ce travail oral est mené parallèlement au développement des compétences de communication écrites relevant du texte argumentatif.

Il s'agit ensuite de productions orales monologiques du type exposé, difficiles également en ce qu'elles imposent une prise en compte des destinataires et une attention à leur égard qui doit se manifester au niveau de l'adaptation des moyens linguistiques utilisés au public aussi bien qu'au projet de communication poursuivi.

Parallèlement, on continue à viser le développement des stratégies de communication orales en fournissant aux élèves des moyens pour pallier leurs propres insuffisances linguistiques et tenir compte du niveau linguistique de leur destinataire.

b) Compréhension orale

Développement des stratégies de compréhension orale

- discerner diverses situations d'écoute et évaluer les contraintes qu'elles présentent pour la compréhension : degré de connaissance du thème évoqué, de la personne qui parle, situation interactive ou non, possibilité de réécoute ou non, possibilité de poser des questions ;
- apprendre à ne pas tout comprendre provisoirement sans perdre le fil du discours.

Développement de la fonction d'information

- discerner les faits des opinions et des hypothèses dans un discours de type argumentatif ;
- dégager le point de vue de celui qui produit le message ; le distinguer d'autres points de vue présentés dans le message mais mis à distance ;
- évaluer la pertinence des moyens utilisés par un camarade de classe pour transmettre un message (illustration, exemple, répétition, image, etc.).

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- percevoir l'utilisation de procédés esthétiques (figures de rhétorique, effets de rythme) dans des messages oraux tels que chansons, poèmes, discours, etc. ;
- pouvoir suivre un film ou une émission radiophonique en français.

c) Production orale

Développement des stratégies de production orale

- tenir compte du public dans le choix des matériaux linguistiques utilisés ;
- prendre en compte le projet de communication au niveau du choix des techniques d'expression utilisées ; utiliser les reformulations, les répétitions, les reprises, les phrases de bilan, les schématisations.

Développement de la fonction d'information

- apprendre à soutenir ses positions par des arguments dans une discussion de groupe ;
- prendre part à des discussions de groupe pour mettre au point un projet et le mener à bien ;
- exposer l'état de ses connaissances sur une question après avoir effectué des recherches.

Réponse au besoin d'imaginaire et de fiction

- produire un message à fonction incitative reposant sur l'utilisation de procédés rhétoriques ;
- prendre part à des jeux de dramatisation ;
- faire la lecture expressive d'un texte choisi.

4.3. ÉTUDES DE LA LANGUE

4.3.1. Objectifs généraux du niveau

L'enseignement de la langue a pour objectifs :

- de mettre la connaissance des moyens linguistiques au service de la compréhension et de la production ;
- d'assurer une connaissance scientifique de la langue, permettant son utilisation consciente et l'accès aux différentes formes d'expression littéraires et non littéraires.

Pour cela, on s'efforcera :

- d'assurer la connaissance et la compréhension des structures de base étudiées au niveau 1 ;
- de diversifier la connaissance des structures complexes de la phrase ;
- de mettre en relation grammaire de la phrase et grammaire du texte.

4.3.2. Étape 1 : années 6 et 7

4.3.2.1. COMPÉTENCES VISÉES

Grammaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- reconnaître et nommer les éléments fondamentaux de la description linguistique du français ;
- repérer et comprendre les principales articulations de la phrase complexe ;
- repérer et comprendre les principales articulations du texte ;
- comprendre la notion de structure (de la phrase, du texte) ;
- comprendre le rôle des éléments dans la cohérence de cette structure, et dans la construction du sens ;
- reconnaître les principales formes verbales du français et leur valeur temporelle ;
- utiliser les principaux temps du système verbal du français.

Vocabulaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- reconnaître et utiliser un vocabulaire courant du français ;
- approcher de manière fiable le sens d'un mot inconnu par des techniques appropriées ;
- connaître quelques techniques d'enrichissement du vocabulaire (préfixation, suffixation, synonymie).

Orthographe

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- connaître et employer les principales constantes dans le rapport phonie-graphie ;
- avoir mémorisé l'orthographe des mots courants ;
- utiliser, pour écrire l'orthographe d'un mot, les différents moyens disponibles : visuels, phoniques, logiques, grammaticaux.

Il serait important que la difficulté de l'orthographe française n'apparaisse pas comme un obstacle majeur à l'apprentissage.

4.3.2.2. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Grammaire

Remarques préalables

- À chaque début d'année, un temps devrait être consacré à la révision et au renforcement des points essentiels du programme antérieur.
- Des relations sont à établir dans les différents domaines de l'enseignement du français. Il appartient aux manuels d'organiser cette relation interne (langue et communication écrite, par exemple).
- La langue française présente pour tout étranger des difficultés auxquelles le professeur devra accorder une certaine importance, par exemple : le choix des déterminants, la construction du verbe avec un double pronom, l'expression de la logique temporelle...
- On accordera aussi une importance particulière aux contenus qui posent des problèmes spécifiques en fonction de la langue maternelle par exemple : en milieu arabophone les prépositions, en milieu vietnamien la morphologie.

Propositions de contenus

6^e année

1. Types et formes de phrases
2. Les classes de mots
3. La phrase et les groupes
4. La caractérisation du nom
5. Le verbe (temps du récit)

7^e année

1. Les fonctions essentielles
2. Le verbe (actif et passif, subjonctif)
3. Les moyens d'expression des circonstances (notamment la situation dans l'espace)
4. Les moyens d'expression du point de vue
5. La phrase complexe

Vocabulaire

La thématique sera en relation avec celle des textes. Les procédés suivants seront étudiés :

6^e année

- Du nom à l'expression
- De l'adjectif au nom
- Préfixation et suffixation
- Les verbes de la chronologie

7^e année

- Valeur des suffixes
- Valeur des préfixes
- Registres de langue
- Synonymie

Orthographe

6^e année

- Lettres muettes (1)
- Mots invariables (1)
- Consonnes doubles (1)
- Familles de mots (1)
- Méthodologie : comment trouver un mot dans le dictionnaire

7^e année

- Lettres muettes (2)
- Mots invariables (2)
- Consonnes doubles (2)
- Familles de mots (2)
- Méthodologie : comment relire pour se corriger

4.3.3. Étape 2 : années 8 et 9

4.3.3.1. COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de cette étape, qui correspond à la fin du deuxième niveau, l'élève devra avoir acquis les principales notions du système linguistique du français.

Grammaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- repérer, comprendre et utiliser les différentes articulations de la phrase complexe ;
- identifier quelques paramètres de l'énonciation (qui parle à qui, les marques du sujet, l'affectivité...) ;

- reconnaître l'ensemble des formes verbales du français et comprendre leur sens, dans la phrase et dans le texte ;
- utiliser les différents temps et modes du système verbal du français, à des fins de communication et d'expression.

Vocabulaire

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- reconnaître et utiliser les moyens d'enrichissement du vocabulaire en français ;
- comprendre les différents sens d'un mot (polysémie) ;
- connaître le vocabulaire structurant des textes : connecteurs, marqueurs temporels, indicateurs des types de discours (direct et rapporté) ;
- reconnaître et utiliser certains procédés du discours littéraire (métaphore, par exemple).

Orthographe

À l'issue de cette étape, l'apprenant devra être capable de :

- connaître et employer couramment les principales constantes dans l'orthographe grammaticale (accords, désinences...) ;
- connaître l'existence de certaines particularités dans l'orthographe et les accords de mots courants (adjectifs de couleur, mots composés) ;
- connaître et pratiquer les principales règles de l'accord des participes passés ;
- surmonter la difficulté orthographique du français par la mise en liaison d'un ensemble de connaissances et de pratiques (grammaticales, lexicales...).

4.3.3.2. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Grammaire

8^e année

- Les types de phrases
- La phrase nominale
- La ponctuation
- Le groupe nominal et ses expansions
- Les marqueurs du dialogue et les substituts du nom
- La forme pronominale
- L'expression de la chronologie (le récit, le dialogue)
- Phrase complexe : relatives et conjonctives

9^e année

- Le discours direct et le discours rapporté
- La forme impersonnelle
- Les modes impersonnels (infinitif, participe, gérondif)
- Le verbe et le temps
- Valeurs des temps (initiation)
- Expression du but, de la cause, de la conséquence, de la condition, de la comparaison
- Les articulations du discours
- Les connecteurs (coordination, subordination)

Vocabulaire

Outre le vocabulaire thématique spécifique aux thèmes étudiés, le programme de vocabulaire comportera des informations sur les points suivants.

8^e année

Le vocabulaire de la chronologie (indicateurs temporels)

Les antonymes

Les familles de mots

Les mots composés

Les différents dictionnaires : leurs usages, l'organisation des articles

9^e année

Le vocabulaire du discours rapporté (verbes introducteurs)

Les différents moyens de dire les contraires

Les approximations (homonymes et paronymes)

Comparaisons et métaphores

Les niveaux de langue

Orthographe

L'apprenant, connaissant les rapports phonie-graphie, fera porter son effort sur l'orthographe grammaticale, notamment en ce qui concerne les accords, considérés comme la marque de la cohésion linguistique de l'énoncé.

8^e année

Les signes de la ponctuation de la phrase et du texte

L'accord du déterminant et du nom

L'accord du sujet et du verbe

L'accord du nom et de l'adjectif

L'accord du participe passé avec *être* et *avoir* (règles simples)

9^e année

La ponctuation du discours rapporté

L'accord du participe passé (cas particuliers)

Le pluriel des noms (noms composés...)

Le pluriel des adjectifs (couleur, composés)

Quelques ambiguïtés comme -er, -ez ou -é, -ai ou -ais, -ant ou -ent, -on et -ont

4.4. LA COMMUNICATION ÉCRITE. LIRE ET PRODUIRE DES TEXTES

4.4.1. Objectifs

Le niveau 2 de l'enseignement du français doit être celui de la consolidation et de l'approfondissement des connaissances. À ce titre, du point de vue de la communication écrite, l'accent va être porté sur l'apprentissage systématique des caractéristiques linguistiques et textuelles des principaux types de textes.

À la fin du niveau 2, l'élève doit avoir acquis un savoir-lire et un savoir-écrire relatifs aux textes explicatif, informatif, narratif, descriptif, dialogal et injonctif. Il aura en effet besoin d'avoir assis ces connaissances pour pouvoir passer à l'apprentissage des formes complexes de la dissertation, au niveau 3, et être à même d'apprécier les procédés en œuvre dans les grands textes littéraires.

4.4.2. Étape 1 : classes de 6^e et 7^e années

a) Objectifs

Au cours de la première étape, il s'agit essentiellement de donner à l'élève les moyens de réussir parfaitement dans sa scolarité et l'on sait l'importance que revêt l'écrit dans ce domaine. On aura la préoccupation constante d'assurer la compréhension et la production des écrits de la scolarisation.

À cet effet, l'élève sera invité à lire et à produire des textes particulièrement fréquents à l'école, et riches d'enjeux dans la perspective transdisciplinaire qui est celle du FLS : les textes informatifs, qui entrent pour une part essentielle dans la composition des manuels de toutes les disciplines ainsi que des encyclopédies, et les textes explicatifs, que l'on retrouve dans ces mêmes documents et que l'élève est invité à produire lui-même au cours des différents contrôles. L'élève, répondant à une consigne ou à une question, s'engagera dans une activité rédactionnelle informative ou explicative qu'il doit savoir mener à bien pour que sa réponse soit validée. Il faut donc armer l'élève des savoirs textuels qui lui seront utiles dans son parcours scolaire, plus particulièrement pour le développement de son autonomie, de son accès au savoir.

À cela s'ajoute l'étude systématique du texte narratif et des séquences dialogales qui entrent dans sa composition. Raconter une histoire est une activité particulièrement agréable, dont on sait qu'elle entre pour beaucoup dans la construction des individus et dans celle des cultures – on pense ici aux mythes. L'enfant, au début du niveau 2, dispose des outils linguistiques et textuels qui vont lui permettre de mener à bien et efficacement lecture et production de textes narratifs. Par l'accès à des textes narratifs riches et complexes, l'élève va peu à peu compléter sa culture et accéder à d'autres systèmes de valeur que les siens.

L'objectif est de parvenir à rendre les élèves autonomes face à la lecture linéaire de quelques textes intégraux.

b) Lecture

Répondre par la lecture à un besoin d'information

- dégager le contenu d'un texte, les idées explicites ;
- réagir par goûts et opinions sur un texte ;
- reconstituer le contenu d'un texte à partir d'un schéma, d'un plan ;
- évaluer les moyens linguistiques utilisés pour la transmission du message.

Répondre par la lecture à un besoin d'imaginaire

- établir les liens entre histoire, personnages et lieux ;
- établir les liens entre un personnage et les paroles qu'il prononce ;
- repérer la structure narrative d'un récit.

Découvrir les fonctionnements textuels pour adapter son mode de lecture

- apprendre à se repérer dans une bibliothèque francophone ;
- faire des prédictions sur le contenu d'un livre ou d'un texte à partir du titre, des sous-titres, de la typographie ;

- repérer les fonctionnements linguistiques et sémantiques qui assurent la cohérence et la cohésion d'un texte (notion de champ lexical notamment) ;
- apprendre à lire les textes explicatifs en repérant certains fonctionnements linguistiques (utilisation des exemples, recours à la reformulation, etc.) ;
- apprendre à lire les textes informatifs en repérant certains fonctionnements linguistiques (temps utilisés, précision des indications) ;
- apprendre à lire les textes narratifs en repérant certains fonctionnements linguistiques (alternance des temps, construction d'un personnage et rôle des dialogues).

c) Production d'écrits

Apprentissages méthodologiques

- utiliser un cahier de textes ou un agenda (travail fait ou à faire) ;
- prendre des notes ;
- rédiger un paragraphe autour d'une idée ;
- apprendre à réviser son texte, à le récrire en utilisant plusieurs stratégies (ajout, suppression, substitution).

Apprentissages liés à des types d'écrits

- rédiger un texte explicatif (annonce d'une explication, utilisation des exemples, recours à la reformulation) ; compte rendu d'expérience, fiches d'observation, formulation d'hypothèses notamment ;
- rédiger un texte informatif (utilisation du présent ou de l'imparfait, précision des indications par le recours à des quantificateurs, par exemple) ;
- composer une fiche de lecture ;
- rédiger un texte narratif, à travers divers types d'écrits tels que la biographie, le fait divers, le conte ; introduire la notion de point de vue par la variation de point de vue à partir d'un même support narratif.

4.4.3. Étape 2 : classes de 8^e et 9^e années

a) Objectifs

Mettre l'accent sur les savoirs textuels utiles pour la réussite scolaire au niveau 2 et sur ceux permettant le développement de la lecture des textes narratifs longs, dans une perspective culturelle : telles étaient les deux orientations complémentaires de la première étape du niveau 2. La deuxième étape va orienter progressivement les élèves vers la découverte et la maîtrise des textes argumentatifs, afin de développer leurs capacités de raisonnement, d'analyse et de synthèse, et de préparer ainsi le passage au niveau 3 de la scolarité francophone.

b) Lecture

Répondre par la lecture à un besoin d'information

- apprendre à distinguer dans un texte la thèse principale ;
- apprendre à distinguer dans un texte arguments et contre-arguments, arguments pour et arguments contre, contre-arguments pour et contre-arguments contre ;

- apprendre à distinguer arguments et exemples.

Répondre par la lecture à un besoin d'imaginaire

- apprendre à distinguer la narration de la description ;
- apprendre à repérer les principales figures utilisées dans la description ;
- comprendre le rôle des passages descriptifs dans un texte.

Découvrir les fonctionnements textuels pour adapter son mode de lecture

- savoir adopter une lecture linéaire ou sélective en fonction du type de texte lu ;
- savoir adopter une lecture linéaire ou sélective en fonction du projet de lecture ;
- savoir repérer les fonctionnements linguistiques et sémantiques d'un texte.

c) Production d'écrits

Apprentissages méthodologiques

- apprendre à résumer une information pour la retenir et la transmettre ;
- apprendre à utiliser un dictionnaire de synonymes/antonymes/analogique ;
- prévoir la présentation finale du texte en fonction de l'intention de communication.

Apprentissages liés à des types d'écrits

- apprendre à rédiger un résumé objectif ;
- apprendre à rédiger un texte descriptif, à travers des types d'écrits variés (portrait, paysage, petite annonce, curriculum vitae, avis de recherche, etc.) ;
- apprendre à rédiger un texte argumentatif ; apprendre à rédiger une démonstration en mathématiques.

4.5. LE PROGRAMME FRANCOPHONE

4.5.1. Orientations et principes

a) La francophonie comme matière d'enseignement

La francophonie mérite de devenir une matière d'enseignement, comme la grammaire ou les sciences. Elle doit donc subir les grandes opérations d'un processus lui permettant de devenir cette matière d'enseignement. Si les principes généraux du passage d'un champ de connaissances à son enseignement sont connus, leur application au domaine de la francophonie est nouvelle.

Somme de « savoirs savants » réservés aux spécialistes, la francophonie, pour entrer au niveau 2, doit accepter de se simplifier, de se vulgariser. Soumise aux contraintes de toute didactique, elle est inévitablement découpée en unités d'enseignement pour s'inscrire dans des programmes. Cette inscription de la francophonie dans la pédagogie passe aussi par la définition d'objectifs d'enseignement. Il s'agit donc de mettre en cohérence des objectifs, des contenus et des approches pédagogiques.

b) La nécessaire liaison avec l'enseignement de la langue

La langue est but et moyen de son propre enseignement et de l'enseignement d'une culture francophone. Déconnectée de l'enseignement de la langue, la diffusion d'une culture francophone serait vouée à l'échec du dogmatisme pédagogique.

Ainsi le programme francophone qui sera présenté dans les pages suivantes se déroulera de manière imbriquée avec le programme linguistique. Il n'est isolé ici dans sa présentation que pour des raisons de clarté.

4.5.2. Objectifs et justifications

Cet enseignement de la francophonie vise une culture, un esprit, des valeurs et des compétences francophones.

a) Une culture francophone

La méthode de français pour le cycle moyen prévoit un programme de culture et d'éducation francophone, qui se déploie à travers les quatre années du niveau et se poursuit au niveau supérieur. La classe de français est en effet le lieu privilégié où l'élève peut se familiariser avec l'existence de la francophonie, sa richesse et sa diversité. De plus, la francophonie a une histoire, des acteurs, des institutions, et il importe de les faire connaître. Un programme culturel peut ainsi être présenté à travers la liste des champs abordés de la 6^e à la 9^e année.

Citons pour mémoire : les systèmes scolaires en francophonie, les variétés de français dans le monde, les loisirs (cinéma, sports...), la chanson francophone, la presse, le théâtre, le roman, les sciences, les grandes réalisations, la géographie, l'histoire, la diversité des systèmes politiques, les institutions de la francophonie...

Cette culture plurielle participe à la formation d'un esprit et reflète des valeurs.

b) Un esprit et des valeurs francophones

Bien sûr la francophonie s'est constituée autour de la langue mais aussi autour d'un esprit et de valeurs.

Un enseignement de la francophonie peut assumer sans complexe cet héritage. Une large culture francophone peut se mettre au service du développement d'un esprit critique ouvert et curieux qui privilégie le recours à la raison. Elle devra aussi développer le sens de l'écoute, le goût du débat d'idées, l'aptitude à la discussion et à la recherche de solutions négociées.

La culture francophone qui sera transmise sera donc marquée par la laïcité qui impose le respect d'autrui.

Enfin, il est dans le droit fil de la francophonie, de son histoire et de ses institutions, de penser que son enseignement développera les valeurs d'entraide et de coopération car il s'agit bien d'avoir la langue en partage pour faire vivre les valeurs de paix et de solidarité.

c) Des compétences de francophone

En plus de la maîtrise de la langue, quelles compétences développer par ce programme spécifique ?

La maîtrise de la langue et l'ouverture d'esprit évoquée précédemment devront permettre à un locuteur francophone de s'adapter à un monde francophone certes, mais pluriel et divers. On pense ici aux perspectives de relations et de travail avec des francophones de nationalités différentes.

Ouverture d'esprit, sens du contact, volonté de comprendre l'autre, goût des échanges sont les compétences qui composent l'adaptabilité visée.

Une éducation à la francophonie devrait prendre en compte ces objectifs, les intégrer dans une démarche pédagogique, sans rompre la cohérence méthodologique et en s'adaptant à l'âge et au niveau des apprenants.

C'est pourquoi l'éducation francophone devrait s'inscrire dans les manuels du niveau 2 de trois manières différentes et complémentaires.

4.5.3. Les modes d'inscription de la francophonie dans les manuels

Premier mode : les textes de lecture

◆ Des auteurs francophones

Prenant la suite de ce qui a été fait au premier niveau, les textes de lecture proviennent d'auteurs divers de la francophonie, s'exprimant directement ou non en français.

Pour les premières années du deuxième niveau, on empruntera encore aux auteurs spécialistes de la littérature pour la jeunesse, puis, bien sûr, aux auteurs réputés de la littérature francophone mondiale.

◆ Des reflets du monde francophone

Par leur enracinement culturel, par leur ancrage géographique, ces textes reflètent des pays variés, de cultures et civilisations diverses. En racontant des histoires, ils véhiculent des images du monde francophone.

◆ Des illustrations de valeurs partagées

Sans verser dans le prêchi-prêcha, les récits illustrent les valeurs d'entraide, les formes d'esprit à la fois critique et curieux que ce programme francophone veut promouvoir.

◆ Des thématiques en accord avec le programme

De plus, certains thèmes seront choisis pour permettre en quelque sorte un voyage en francophonie et la confrontation d'expériences diverses. À titre d'exemples, on citera :

6^e année : la vie des jeunes, les études, les loisirs, les voyages

7^e année : la famille élargie
les aventures

Deuxième mode : les activités

Chaque leçon peut comporter une part d'activités ou « ateliers », destinés à stimuler la réflexion, la communication et la créativité.

◆ Réfléchir, comprendre à partir de son vécu

Certaines de ces activités devront permettre à l'élève de rapporter son vécu quotidien au vaste ensemble du monde francophone.

Exemple en vocabulaire (6^e année) : comparer son propre emploi du temps scolaire avec celui d'un collégien français.

◆ Réfléchir, discuter...

D'autres activités exploitent l'exotisme, l'étrangeté de certains aspects de la francophonie pour provoquer la discussion. Il s'agit alors de faire d'une pierre deux coups : développer la maîtrise de la langue par la communication tout en approfondissant un point du programme francophone.

◆ Créativité et culture francophone

Quelques activités visent l'acquisition d'une culture francophone dans une pratique créative. C'est le cas, par exemple, de ces jeux qui transforment l'extrait de poème proposé en matrice d'écriture permettant, avec l'aide du professeur, la production par imitation d'un autre texte.

Troisième mode : les dossiers spécifiques

À la fin de chacun des thèmes prévus et en liaison avec ces thèmes, un dossier « Francophonie » expose un des aspects importants de la francophonie.

On a repéré une liste de questions qui peuvent faire l'objet de cette éducation francophone. La francophonie sera ainsi abordée sous différents angles : culturel et scientifique, géographique et historique, institutionnel et idéologique.

Pour tenir compte de l'âge des élèves, on distinguera trois approches principales de la francophonie :

- une approche ludique ;
- une approche culturelle et scientifique ;
- une approche institutionnelle et idéologique.

◆ L'approche ludique

Cette approche caractérisera le traitement du programme francophone des deux premières années du deuxième niveau. On cherchera à atténuer l'austérité que pourraient avoir ces plages horaires consacrées spécifiquement à la francophonie, par un recours à des activités ludiques comme on en trouve dans les magazines pour la jeunesse.

Sans renoncer à un enseignement des connaissances en francophonie, on s'efforcera d'éviter le cours fastidieux de francophonie.

◆ L'approche culturelle et scientifique

Pour la deuxième étape du niveau 2, le programme francophone essentiellement culturel, scientifique et technique, peut être traité dans une démarche dynamique de projets francophones. Une série de projets (fête, expositions, journal...) mobilisera les élèves et sera prétexte à des pratiques culturelles.

Les acquisitions se feront par et à travers les activités nécessitées par ces projets culturels francophones.

On reprend ici, en renforçant son orientation et son contenu francophones, la solution pédagogique des projets de classe, particulièrement motivante pour les élèves.

◆ L'approche idéologique et institutionnelle

Surtout développée dans le troisième niveau, elle peut être abordée avec précaution au niveau 2, à travers la présentation des différents organismes de la francophonie, notamment lors des manifestations mondiales de la francophonie.

◆ Programme et progressions

– *Des thèmes répartis dans le cursus.*

Afin de réussir une véritable éducation francophone, il importe de tenir compte de l'âge et de la motivation des apprenants et de prévoir une progression dans les thèmes abordés. C'est ainsi que l'exposé des institutions semble avoir plutôt sa place auprès d'adolescents que de jeunes enfants, tandis que ceux-ci peuvent recevoir une sensibilisation culturelle.

Dans le même sens, la sagesse pédagogique qui conseille d'aller du concret à l'abstrait conduit à traiter l'approche géographique d'abord pour préparer l'approche historique, développée plutôt au niveau 3.

– *Des thèmes repris à différents moments du cursus.*

Un même thème, la chanson par exemple, peut être traité aux niveaux 2 et 3, avec des orientations différentes : plus ludique en 6^e année, plus culturelle en 9^e...

La liste (non exhaustive) des questions ci-dessous se répartit entre les différents niveaux d'enseignement (étap 1 et 2) et selon les différentes approches.

Champs abordés	Approche ludique	Approche culturelle et scientifique
	niveau 2 étape 1	niveau 2 étape 2
Système scolaire en francophonie	X	
Le français dans le monde	X	
– dialogues en francophonie	X	
– variétés de français	X	
– linguistique comparée	X	
Loisirs	X	
Chanson francophone	X	X
Cinéma francophone	X	X
Sports	X	X
Sciences		X
Grandes réalisations	X	X
Géographie	X	
Histoire		X
Institutions de la francophonie		
Diversité des systèmes politiques		
Poésie	X	X
Théâtre	X	X
Roman		X
Presse	X	
Magazines pour la jeunesse		

5. TROISIEME NIVEAU – ANNEES 10 A 12

5.1. LIGNES DE FORCE

Après dix années d'apprentissage francophone, l'apprenant a pu maîtriser les compétences nécessaires à la communication scolaire et interpersonnelle. L'enseignement du français peut prendre alors une dimension nouvelle, dans la perspective d'une professionnalisation ou d'une poursuite d'études francophones.

5.1.1. Un humanisme moderne

La première visée de l'enseignement du français langue seconde au troisième niveau est d'ordre culturel et éthique. Il s'agit de permettre à l'apprenant, en créant un sentiment d'appartenance à une communauté, une insertion aisée dans un monde riche et complexe mais évolutif. Variété, souplesse et adaptabilité sont les maîtres mots de cet humanisme moderne. Cette visée peut se décliner en trois volets.

a) Un apprentissage transdisciplinaire

L'enseignement du français langue seconde est par nature transdisciplinaire, dans la mesure où il sert à l'enseignement d'autres disciplines, où il est facteur de la structuration des connaissances, et où les discours soumis à l'étude ont des objets divers : le monde quotidien, l'histoire, l'environnement, les découvertes scientifiques, les faits de société, etc.

Le temps d'apprentissage du français au niveau 3 peut être un moment privilégié pour jouer de cette transdisciplinarité, en lien notamment avec les arts, l'histoire, la géographie, les sciences expérimentales.

b) Les textes, les images et les différents supports de la communication

Les apprentissages fondamentaux ont mis l'accent sur les discours en français, oraux ou écrits, sans négliger l'apport de l'image dans la pédagogie de la compréhension. Un travail plus fouillé peut être entrepris au niveau 3 sur la diversité des images contemporaines, avec l'apport de quelques instruments d'analyse. De même, la variété des moyens de communication, dont l'évolution actuelle est très rapide, peut faire l'objet d'informations et de débats. Le jeune adulte francophone du XXI^e siècle doit pouvoir évoluer de plain-pied dans un ensemble de ressources en français sous une forme très diversifiée. Le niveau 3 doit lui donner un aperçu de cette richesse, même s'il appartient au niveau universitaire d'approfondir la formation dans ce domaine.

c) L'ouverture culturelle

L'ouverture culturelle amorcée au niveau 2 doit être étendue et approfondie. Elle comporte notamment une variable disciplinaire, une variable historique, une variable géographique. Le sentiment d'appartenance à une communauté francophone est compatible avec celui de la diversité et de la richesse des cultures.

5.1.2. Des compétences langagières pour un avenir professionnel

Les mêmes visées de variété, souplesse et adaptabilité sous-tendent le développement des compétences langagières, à l'oral et à l'écrit. On recherchera notamment :

- La diversification des compétences orales. L'enseignement du français langue seconde au niveau 3 doit se préoccuper de l'insertion professionnelle des jeunes francophones, pour laquelle une bonne compétence orale est nécessaire. L'exposé oral n'est qu'une des formes de cet entraînement, qui doit tenir compte des réalités de la communication professionnelle future : il faut savoir écouter, discuter, négocier, argumenter, raconter, décrire, etc.
- L'amplification et la diversification des compétences de lecture. Le niveau 2 a initié à la lecture de textes de quelque ampleur. Au niveau 3, l'apprenant aura à travailler sur des textes longs et variés par leur forme, leur contenu, leur objectif.
- Le renforcement et l'élargissement des compétences de production écrite. Il s'agit non seulement de viser pour l'élève la maîtrise des différents types de production scolaire exigés pour la certification finale, mais aussi celle d'écrits nécessaires à la professionnalisation ou à la poursuite d'études.

5.1.3. Des savoirs essentiels

a) Des savoirs linguistiques

Le niveau 3 n'abandonne pas l'étude de la langue, il lui donne une autre dimension. La connaissance des faits linguistiques améliore la compréhension des discours oraux et écrits, la justesse de la production écrite. La connaissance de la diversité linguistique, à l'intérieur et à l'extérieur du français, est un élément important de la compétence culturelle. Enfin, un début de formation aux outils d'analyse linguistique permet de mieux comprendre la diversité des formes de discours.

b) Des savoirs littéraires

L'appartenance à la communauté francophone passe par la connaissance du patrimoine littéraire. Cette connaissance suppose une initiation aux différents genres littéraires, aux courants et aux écoles, avec une dimension historique et culturelle.

c) Des savoirs francophones

Au-delà des savoirs linguistiques et littéraires, déjà orientés vers la francophonie, des connaissances spécifiques sur l'histoire, les institutions, les idées de la francophonie feront l'objet d'apports, de débats, d'activités.

5.1.4. Une didactique intégrée

Les documents et les textes proposés sont les pivots autour desquels s'articulent toutes les activités, orales et écrites. La continuité est ainsi assurée avec la perspective didactique du niveau 2, et avec la future visée professionnalisante. Bien sûr la cohérence des compétences communicatives sera un des objectifs de cet enseignement. Toutefois, à la différence d'un enseignement habituel du français langue étrangère, on s'attachera

à la dimension réflexive de l'apprentissage ainsi qu'aux valeurs intellectuelles, esthétiques et scientifiques qu'il véhicule.

5.1.5. Organisation de l'enseignement et évaluation

Le niveau 3 peut être conçu sur trois années, tenant compte de la possible hétérogénéité d'élèves issus du niveau 2, des nécessités de la certification, de la perspective professionnelle. Les trois années seront orientées vers :

- une consolidation et un approfondissement des apprentissages ;
- une préparation à la certification ;
- une préparation à la poursuite d'études supérieures ou à la vie professionnelle.

5.2. COMMUNICATION ORALE

5.2.1. Objectifs et justifications

Au cours de leurs apprentissages de français des niveaux 1 et 2, les élèves ont pu acquérir des compétences importantes leur permettant de répondre de façon satisfaisante à leurs besoins de communication d'information, aussi bien qu'à leur soif d'imaginaire et à leur sens de l'esthétique. Tout au long de leur scolarité, ils ont également été sensibilisés à la nécessité d'adopter les stratégies de compréhension et de production les plus appropriées à leur projet ou à la situation de communication.

Le niveau 3 s'adresse à des élèves plus âgés qui disposent d'un bagage linguistique et communicatif important et, pour leur permettre de poursuivre leur apprentissage, il convient à présent de développer chez eux une réflexion sur la valeur des formes linguistiques et leur influence sur la gestion des interactions orales. En effet, il ne suffit pas que les élèves aient appris à maîtriser les principales caractéristiques des discours oraux en français, il faut encore qu'ils puissent tirer un réel profit des interactions orales qu'ils auront dans leur vie quotidienne ou dans leur futur professionnel. Pour cela, ils doivent prendre conscience des enjeux de pouvoir et des effets pragmatiques qui sont inséparables des interactions orales et ils doivent développer un savoir-communiquer qui passe par une partie d'analyse. Il s'agit donc d'acquérir un savoir sur ce que l'on fait quand on parle.

5.2.2. Une parole socialisée

À l'oral, un « je » face à un « tu » est la situation la plus courante ; l'investissement du sujet est très important, sa prise à témoin du coénonciateur également, en témoignent le nombre élevé de marques personnelles, la fréquence des modalisations, les demandes de *feed-back*, la présence des continueurs. Ainsi, à l'oral, le problème du positionnement des actants, de la construction d'une intersubjectivité est extrêmement important : que ces positionnements soient dissensuels et l'interaction sera abrégée, échouera.

Dans le souci de permettre aux élèves d'avoir des stratégies pour permettre à une interaction de se poursuivre de manière harmonieuse ou au contraire pour couper court à l'échange, sera proposée à l'étude une série d'actes de parole considérés comme parti-

culièrement importants pour la réussite de la communication. Il s'agit d'actes dont la réalisation engage très fortement l'identité des interlocuteurs et menace de mettre en péril la poursuite de la communication. Un acte de parole comme « décrire un lieu » est de toute évidence moins lourd d'implications interpersonnelles que « présenter ses excuses à quelqu'un ».

5.2.3. Des actes de langage

L'objectif d'une didactique de l'oral pourrait être de développer la maîtrise de ces actes de parole qui menacent les faces des personnes qui communiquent. On trouvera ici une liste indicative des éléments programmatiques pour les trois années du niveau 3 :

- demander une information (personnelle) ;
- demander une permission ;
- donner un ordre ;
- exprimer son désaccord ;
- exprimer un souhait ;
- porter une réclamation ;
- prendre congé ;
- proposer à quelqu'un de faire quelque chose ;
- refuser ;
- s'excuser.

La distinction jusqu'ici opérée entre compréhension et production va être dépassée. En effet, la pédagogie de l'oral va reposer sur l'analyse, et donc la compréhension, d'interactions orales, le dégagement de quelques lignes de force concernant la valeur des formes linguistiques utilisées (s'inscrivant plutôt pour certaines dans la recherche de l'harmonie, pour d'autres dans celle de l'affrontement), puis le réinvestissement en phase de production dans des jeux de rôles, des dramatisations, etc.

5.2.4. Préparation des épreuves orales de la certification

L'objectif qui est ici poursuivi est directement utile à la préparation des épreuves orales qui constituent les certifications du niveau 3 ; en effet, ce qui est visé, c'est l'entraînement des élèves à des situations de communication dans lesquelles la négociation occupe une part importante. Le recul que peut donner aux élèves ce nouveau rapport au langage, le développement de leurs capacités d'analyse des situations, peuvent se révéler très utiles lors des oraux de certification.

5.3. COMMUNICATION ÉCRITE

5.3.1. Objectifs

Le niveau 3 de l'enseignement francophone prépare à la professionnalisation ou à la poursuite d'études francophones au sein d'établissements d'enseignement supérieur. Pendant les trois années qui composent ce niveau, les apprentissages relevant de l'écrit

s'inscrivent donc dans cette logique, en même temps qu'ils doivent prendre en compte à plus court terme les exigences de la préparation à l'examen de fin d'études.

5.3.2. Compréhension écrite

La problématique de la compréhension écrite, au niveau 3, va prendre en charge l'apprentissage des techniques de la lecture méthodique visant à mettre en rapport un projet de communication du texte et les moyens linguistiques et rhétoriques qui sont utilisés à cet effet.

Le lien est fait ici avec les activités menées dans le cadre culturel de l'enseignement du FLS au travers de textes littéraires et d'essais, tel que cela est détaillé plus loin.

5.3.3. Production écrite

Les objectifs de production écrite s'inscrivent majoritairement dans les exigences de la préparation à la certification. L'apprentissage systématique des formes de discours écrit utilisées dans les examens est au centre des préoccupations.

- apprendre à rédiger un paragraphe introductif présentant de manière problématique un sujet de réflexion et annonçant les principaux développements ;
- apprendre à rédiger un paragraphe conclusif, synthétisant les principaux acquis d'une réflexion ;
- apprendre à établir le résumé d'un texte reprenant les idées essentielles avec fidélité tout en respectant les principales articulations ;
- apprendre à construire un commentaire de texte littéraire visant à rendre explicites les principaux procédés d'écriture d'un texte ;
- apprendre à composer une dissertation présentant de manière ordonnée les différents arguments relatifs à un sujet de réflexion, dans un ordre permettant de mettre en valeur le point de vue du scripteur, puis à la rédiger ;
- apprendre à constituer un dossier.

5.4. ÉTUDES DE LA LANGUE

5.4.1. Objectifs

- Comblent les éventuelles lacunes linguistiques des apprenants. Les pratiques de l'enseignement du français aux non-francophones font apparaître qu'il existe, même après plusieurs années d'enseignement, des lacunes, paradoxales par rapport aux compétences langagières acquises.
- Compléter les savoirs linguistiques directement mobilisés pour comprendre et s'exprimer par des connaissances culturelles sur la langue, son origine, son histoire...
- Fournir les outils d'analyse indispensables pour la conduite des lectures méthodiques des textes littéraires ou non littéraires, et produire les commentaires pertinents.
- Permettre à l'apprenant de réfléchir aux valeurs d'emploi, aux effets de sens liés aux choix de quelques faits de langue par les auteurs.
- Faire connaître les différentes structurations du lexique.

– Permettre à l'apprenant de disposer des outils minima de description et d'explication des variantes sociolinguistiques francophones.

5.4.2. Compétences visées

À l'issue de ce niveau 3, l'apprenant sera capable de :

- comprendre et identifier les principaux procédés d'expression et figures de style ;
- comprendre et justifier les valeurs modales et temporelles ;
- repérer et analyser les champs lexicaux et sémantiques ;
- repérer, décrire et expliquer des manifestations linguistiques de la variation sociolinguistique et francophone ;
- passer du discours direct au discours indirect en procédant aux adaptations nécessaires.

5.4.3. Contenus d'enseignement

Au niveau 3, la liste suivante de contenus fera l'objet d'un enseignement spécifique et sera réinvestie dans l'étude des textes :

- reprise des points nécessaires pour combler les lacunes
- éléments d'histoire de la langue
- discours direct et indirect
- variation sociolinguistique du français (géographique et sociale)
- les parlers français en France et dans le monde
- outils d'analyse du texte (ponctuation, liens et articulations logiques ; marques temporelles et temps grammaticaux ; indicateurs de lieu et moyens d'expression de la localisation ; anaphores, reprises nominales, procédés d'enchaînement des phrases et des répliques ; marques de l'énonciation [marqueurs, déictiques, plans d'énonciation] ; figures de style [images, comparaisons, métaphores, métonymie, hyperboles, antithèses, etc.] ; réseaux et champs lexicaux).

5.5. LITTÉRATURE ET ÉTUDE DES TEXTES

5.5.1. 10^e année

a) Objectifs généraux

Il s'agit, essentiellement, de favoriser la réflexion critique des élèves.

Le programme de cette année comporte l'étude de textes non exclusivement littéraires, mais présentant un intérêt particulier du fait de leur contenu. Ces textes devront impérativement provenir d'espaces francophones diversifiés et appartenir à des genres très différents : articles de presse, comptes rendus, reportages, récits autobiographiques, récits d'aventures, etc.

Le passage à la littérature se fera progressivement et naturellement, en fonction du niveau des élèves et de la prise en compte de leur vécu collectif. Une place privilégiée sera accordée à la littérature contemporaine, d'accès généralement plus aisé, mais on ne

négligera pas l'étude des textes instaurant, en particulier par leur thématique, un lien fort entre passé et présent, favorisant le développement, partout où ce sera possible, d'une identité francophone.

b) Perspectives de lecture

Seront retenus prioritairement :

I. L'éclairage historique

Il sera abordé à la fois sous l'angle linguistique et idéologique, voire thématique. La perspective historique s'élargit ici en une approche qui se voudra sociale, l'essentiel consistant à initier les élèves à la prise en compte des conditions de production et de réception des textes qui sont soumis à leur réflexion.

II. Les genres littéraires

Le principe de classification des textes en fonction du genre littéraire auquel ils appartiennent (roman, poésie, théâtre, etc.) sera maintenu bien qu'une perspective évolutive doive être toujours observée, permettant de ménager le lien passé-présent auquel, décidément, une attention toute particulière sera apportée, la définition et les règles de ces grands genres pouvant être l'objet, aujourd'hui, de profondes mutations.

III. Image, texte et musique

La diversité des sources littéraires francophones exploitables en 10^e année devrait faciliter une approche interdisciplinaire des textes étudiés, faisant la part belle aux relations entre la littérature et les arts plastiques, voire, de façon plus générale, entre le texte et l'image. On réservera néanmoins pour les années suivantes (11^e et 12^e) l'approche de type sémiotique qui pourrait caractériser l'étude des adaptations cinématographiques des grandes œuvres littéraires francophones (les cinémas français, belge, africain, québécois, etc. étant concernés).

En ce qui concerne les rapports entre texte et musique, on exploitera abondamment les nombreuses ressources offertes par l'analyse des textes de chansons, telles que celles-ci se développent dans tout l'espace francophone.

c) Programmes

ŒUVRES INTÉGRALES

Il sera procédé à l'étude d'œuvres intégrales (françaises, francophones et étrangères traduites en français), mais aussi à l'analyse d'extraits regroupés selon une problématique pouvant être d'ordre thématique, littéraire, historique, voire linguistique (stylistique). L'essentiel est que la cohérence de ces groupements de textes demeure extrêmement forte.

GROUPEMENTS DE TEXTES

Thèmes proposés

Généraux : ils seront toujours destinés à une première approche de la culture littéraire vers laquelle doit tendre prioritairement l'enseignement du FLS. Pourront donc être proposés : des récits de voyages, des récits autobiographiques et des récits d'aventures. Les thèmes transversaux suivants pourront être retenus : le voyage (dépaysement

et ouverture, découverte, rêve, relation de voyage), l'exotisme, la violence, la guerre, tradition et modernité, les grands mythes de l'humanité, d'hier à aujourd'hui, etc.

Littéraires : le romantisme (à travers la poésie), le réalisme (à travers le roman).

Historiques : la Seconde Guerre mondiale, les guerres coloniales (colonisation et décolonisation).

Linguistiques : le français des jeunes *vs* le français des vieux (la mutation des formes littéraires, par exemple, la chanson francophone dans son évolution au cours de la seconde partie du xx^e siècle : Félix LECLERC, Gilles VIGNEAULT, Zachary RICHARD, Jacques BREL, Francis BEBEY, Alpha BLONDY et, pour la France, Georges BRASSENS, Léo FERRÉ, Francis CABREL, Patricia KAAS, RENAUD, les groupes de rap comme NTM ou IAM, MC SOLAAR, etc.).

LES GENRES LITTÉRAIRES

On procédera à une présentation générale des grands genres littéraires, destinée, à partir d'exemples précis, à mettre en relief leurs caractéristiques, mais aussi leur évolution, en privilégiant ce dernier aspect. C'est ainsi que l'on s'efforcera de faire saisir la mutation de formes longtemps figées (celles de la poésie, du théâtre et du roman tout particulièrement), mais appartenant aujourd'hui au grand ensemble francophone, à la fois un et multiple.

d) Méthodes, exercices et objectifs

Méthodes

L'objectif principal de la 10^e année consiste à enseigner la lecture aux élèves, c'est-à-dire à leur permettre d'avoir accès au SENS d'un texte, quel qu'il soit. Cette démarche doit s'appuyer sur les compétences suivantes :

– reconnaissance de toutes les formes utilisées (morphologie, syntaxe, champs lexicaux, champs sémantiques, images, marqueurs d'énonciation, figures de rhétorique, modalités d'expression, articulateurs logiques, disposition des paragraphes, illustrations éventuelles, etc.) ;

– reconnaissance de la situation du texte dans l'espace et dans le temps ;

– mise en place progressive et justifiée par les deux opérations précédentes des hypothèses de sens ;

– mise en relief, par un travail de synthèse extrêmement précis, de la cohérence du texte, c'est-à-dire de ce qui fait son unité profonde, généralement son intérêt.

Remarque

Il sera toujours intéressant d'amorcer une étude comparative des différentes modalités de fonctionnement des textes issus de tissus sociaux francophones divers. Cette approche, simplement ébauchée en dixième année, sera approfondie en onzième et surtout en douzième année et devra permettre de faire le lien entre études littéraires et découverte des aspects multiples de la francophonie.

Les objectifs

À la fin de sa 10^e année de scolarité francophone, l'élève devra être capable de :

- prendre des notes ;
- définir une question à traiter ;
- rendre compte d'une expérience, d'une rencontre, d'un événement ;
- percevoir la composition d'un texte (son plan, ses principaux mouvements) ;
- manier tous les articulateurs logiques qui lui sont nécessaires ;
- résumer un débat, un texte, etc. ;
- repérer n'importe quel type de texte (lui donner son statut) ;
- maîtriser le vocabulaire technique nécessaire au commentaire littéraire.

Exercices

À l'écrit

Seront organisés tous les exercices susceptibles de conduire l'élève à une maîtrise parfaite de l'expression écrite, telle qu'elle est exigée pour mener à bien les différentes épreuves proposées lors des certifications francophones intervenant en fin de niveau 3.

Une attention particulière sera accordée aux exercices nécessitant une composition, à partir de textes, sur des thèmes littéraires : classement des idées et des exemples, classement et enchaînement des arguments, équilibre des parties, introduction, conclusion, transitions, etc.

Remarque

La quantité et la difficulté des compétences à acquérir dans le domaine de l'expression, comme dans celui de l'argumentation, interdisent d'aborder simultanément, dès la 10^e année, l'ensemble des exercices traditionnellement proposés lors des examens de fin de cycle secondaire francophone. On repoussera, en particulier, l'entraînement spécifique à la dissertation littéraire au début de la 11^e année, sans négliger l'entraînement à la dissertation générale, dans ce qu'elle a de spécifique (organisation et présentation des idées, contraintes formelles, expression d'un point de vue personnel, etc.).

À l'oral

Seront mis fréquemment en place tous les exercices visant à améliorer l'élocution des élèves, en particulier la pratique théâtrale ainsi que les jeux de rôles.

Dans un second temps, mais sans précipitation, des sujets d'exposés, des discussions et des débats seront proposés aux élèves.

5.5.2. 11^e année

Objectifs généraux

L'enseignement de la littérature francophone en 11^e année doit être l'occasion de continuer à approfondir les enseignements d'ordre méthodologique, historique et culturel entrepris l'année précédente.

Ces deux approches complémentaires (littéraire d'une part, méthodologique, historique et culturelle d'autre part) ne doivent pas faire oublier l'importance primordiale,

surtout dans un contexte de FLS, à accorder à l'amélioration de la maîtrise de la langue écrite et orale.

C'est de la convergence de ces trois objectifs, et des compétences à faire acquérir qu'ils supposent, que dépendent la cohérence et la solidité de la formation en français des élèves ayant choisi de poursuivre leurs études dans les filières francophones.

Bien plus encore que précédemment et qu'en 10^e année, en particulier, on insistera, au niveau des pratiques pédagogiques, sur l'imbrication fondamentale des faits de langue et des contenus véhiculés par les textes étudiés, étant bien établi que l'accès au SENS, priorité des priorités, passe toujours par la LANGUE.

Or, le fait que le français, dans les filières bilingues, n'est qu'une langue seconde pour les élèves, crée, pour les enseignants, des obligations touchant à l'attention à apporter à sa parfaite maîtrise au plan linguistique.

Méthodes

Elles ne diffèrent pas de celles préconisées en 10^e année, mais nécessitent d'être précisées. Seront étudiés simultanément des œuvres intégrales et des extraits de textes regroupés.

GROUPEMENTS DE TEXTES

C'est le TEXTE en tant que tel (et non comme simple témoignage ou document) qui est au centre de l'étude. Chaque groupement pourra comporter entre quatre et six textes, réunis (et non simplement juxtaposés) pour être étudiés selon les trois axes suivants :

- cohérence thématique ;
- cohérence problématique ;
- cohérence littéraire.

Tous les groupements devront obligatoirement être constitués de textes issus de l'ensemble de l'espace francophone, d'où la nécessité de dégager des thèmes et des problématiques communs, donnant lieu à des modalités d'expression différentes. C'est le croisement de ces trois approches nécessairement convergentes qui doit faire la spécificité et la richesse des études littéraires dans les filières francophones.

Exemple

Si le thème retenu est celui de la peinture des grands caractères humains, tels que les ont mis en scène des fabulistes comme La Fontaine, on s'efforcera de procéder à deux groupements croisés, l'un thématique (peinture d'un certain nombre de caractères humains éternels à définir avec précision de manière à éviter une approche trop généraliste), l'autre littéraire, faisant ressortir les règles de fonctionnement du genre « fable » (ou « conte ») dans les diverses cultures francophones (en Afrique, par exemple). On pourra même, à ce propos, élargir le thème et envisager l'étude de la problématique de la représentation symbolique du monde humain à travers le monde animal dans l'ensemble des littératures d'expression française.

Le choix des groupements de textes doit être assez judicieux pour toujours susciter cette triple approche, thématique, problématique et littéraire.

Exemples de groupements de textes recommandés

- Le temps (les Mémoires, le temps perdu et/ou retrouvé)
- Les mécanismes du rire
- L'homme face à la mort
- Les relations amoureuses dans les sociétés francophones
- Le peuple et sa mémoire
- Les racines
- L'éducation
- L'écriture de soi
- L'histoire et la littérature
- Voix de femmes
- Polémiques et débats, etc.

ŒUVRES INTÉGRALES

L'objectif prioritaire de l'étude d'une œuvre intégrale consiste à susciter chez les élèves le goût de la lecture individuelle, rendue plus aisée par la maîtrise, acquise progressivement, mais systématiquement et méthodiquement, d'abord au cours des étapes précédentes puis en 10^e et 11^e années, des mécanismes de l'accès au SENS.

Comme pour les groupements de textes, les principes d'étude suivants sont à retenir :

- appréciation des conditions de production et de réception de l'œuvre inscrite au programme ;
- explicitation du lien passé/présent ;
- mise en relation de l'œuvre avec d'autres, si possible appartenant à l'espace francophone.

Les œuvres retenues (deux à trois par an) devront obéir à des critères de qualité indéniables, mais aussi correspondre aux goûts de la majorité des élèves, ces goûts pouvant varier considérablement d'une situation « francophone » à une autre. On insistera toujours sur la nécessité de saisir l'occasion de l'étude d'une œuvre intégrale pour favoriser l'ouverture à la culture de l'autre.

Remarque 1

On favorisera non seulement la construction d'une culture littéraire francophone plurielle, mais aussi l'ouverture à la culture littéraire universelle, accessible en français grâce à la traduction. Le français devient ainsi le véhicule privilégié de la connaissance de la culture et de la littérature. L'étude d'un texte non francophone, dans sa version française, a l'avantage de placer tous les publics dans la même position critique, ce qui devrait contribuer à renforcer l'homogénéité des cursus bilingues francophones dans le monde.

Remarque 2

On favorisera, chaque fois que ce sera possible, le travail portant sur la traduction elle-même, lorsque la langue originelle des textes traduits en français sera, par chance, la même que celle des élèves.

Remarque 3

On accordera une place toute particulière aux œuvres théâtrales qui fournissent un moyen très dynamique, maintenant bien connu des spécialistes de l'enseignement du FLE et du FLS, de renforcer la pratique (et l'appropriation par les locuteurs) de la langue française orale. Cet objectif est atteint non seulement grâce au travail sur le texte lui-même (récitation à voix haute), mais aussi par le travail de groupe conduit au niveau de la mise en scène et de la réalisation, travail à faire conduire en français par les élèves sous la direction de l'enseignant.

Exercices

Les programmes de la 11^e année comportent obligatoirement une préparation systématique et approfondie, s'appuyant sur des pratiques collectives et individuelles, aux exercices de composition écrite, dont la maîtrise doit être acquise en fin d'année : dissertation, résumé, synthèse de documents, discussion, commentaire composé, etc.

Cette préparation concerne également la maîtrise de l'oral : exposé, entretien, explication de texte linéaire, etc.

5.5.3. 12^e année. Littérature et français de spécialité

Principes généraux

L'enseignement du français en 12^e année dans les cursus bilingues francophones ne peut pas être envisagé indépendamment de la recherche de la préparation la plus adéquate et la plus cohérente possible à l'enseignement supérieur, tel qu'il est conçu dans les nombreuses filières universitaires francophones qui existent déjà par le monde.

Cet enseignement doit à la fois contribuer à parfaire la culture littéraire francophone des élèves, dont certains poursuivront, en France ou ailleurs, des études littéraires, et à permettre aux autres de s'intégrer harmonieusement dans des cursus universitaires nécessitant :

- la maîtrise d'une langue de spécialité ;
- la connaissance d'un monde professionnel auquel ils vont rapidement être confrontés ;
- la maîtrise d'une méthodologie fondée sur la rigueur, la clarté et la réflexion.

5.5.3.1. LITTÉRATURE

Objectifs

L'objectif essentiel de la 12^e et dernière année de FLS doit être double. Il consiste à la fois en un approfondissement et en un élargissement de la culture littéraire, telle qu'elle a été pratiquée en 10^e et en 11^e années.

Approfondissement

On procédera, selon les mêmes modalités que précédemment, à l'étude de groupements de textes, voire d'œuvres intégrales, réputés difficiles (anciens – c'est-à-dire appartenant au XVI^e siècle – ou contemporains).

Élargissement

On étudiera des œuvres cinématographiques, et plus particulièrement des œuvres littéraires portées à l'écran.

Cet élargissement doit également conduire à étudier les grands courants idéologiques qui constituent le soubassement de la culture francophone.

Exemple

Une attention toute particulière sera apportée aux grands courants philosophiques nés en France et qui ont profondément marqué l'ensemble de la communauté francophone, trouvant dans ces idées une part importante de sa cohésion interne.

C'est ainsi que l'étude du siècle des Lumières (naissance du concept d'État-nation, affirmation du principe de la laïcité, enracinement dans le passé non incompatible avec l'ouverture sur la modernité, etc.) trouvera toujours sa place dans tous les programmes francophones.

Parmi les thèmes susceptibles de nourrir la culture francophone des élèves parvenus en dernière année du niveau secondaire, on peut encore citer :

– l'écrivain et sa langue : étude de la francophonie littéraire, à partir des discours sur la langue française (du DU BELLAY à SENGHOR en passant par É. GLISSANT), thème qui pourrait se subdiviser en deux sous-ensembles : la rencontre et le choc des cultures ; de l'oralité à la culture ; le statut de l'écrivain.

Œuvres

Une part importante du programme de 12^e année devra être consacrée à l'étude (en traduction française) des grandes œuvres universelles et de leur influence sur les valeurs de la culture francophone (grandes œuvres de l'Antiquité, grands textes philosophiques, mythes fondateurs de la pensée universelle, etc.).

Méthodologie

L'élargissement de la littérature aux domaines plus vastes de l'étude de l'histoire des idées et des valeurs de ce qu'il est convenu d'appeler la civilisation francophone (ou encore le « monde culturel francophone ») doit, au plan méthodologique, s'accompagner d'une pratique dynamique et concrète de l'approche méthodologique classique. En effet, c'est cette approche qui constitue le trait pertinent essentiel de la formation intellectuelle dispensée dans les établissements d'enseignement supérieur utilisant le français comme langue d'enseignement-apprentissage. Cette méthodologie participe de l'avènement d'une culture francophone autonome dont les maîtres mots sont : formation générale, réflexion, rédaction et au sein de laquelle la langue française est un instrument de travail au service du rapprochement des peuples.

5.5.3.2. LE FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ

L'enseignement du/en français en classe terminale des cursus bilingues francophones, puis au sein des établissements d'enseignement supérieur francophones doit non seulement correspondre, dans sa conception générale, aux principes qui viennent d'être rappelés, mais il doit aussi répondre aux attentes d'un public qui est de plus en plus nombreux à choisir la langue française, au moins autant pour les portes qu'elle ouvre dans les domaines de la recherche, du commerce international, de l'industrie, de la formation, etc., que pour les valeurs culturelles qu'elle véhicule. Les programmes de la 12^e année devront donc comporter, à côté des enseignements généraux déjà définis en 10^e et en 11^e années et qui doivent être poursuivis en dernière année, un enseignement de français de spécialité de plus en plus répandu dans le monde francophone, selon les quatre grands axes suivants :

- français juridique ;
- français des relations internationales ;
- français des affaires ;
- français scientifique.

L'enseignement devra beaucoup moins porter sur le contenu scientifique de chacun de ces trois domaines et sur les aspects purement terminologiques de l'approche linguistique qu'ils nécessitent, malheureusement trop souvent seuls à être enseignés, que sur les méthodologies propres à chacun de ces grands volets disciplinaires.

À titre d'exemple, nous fournirons ici deux pistes pour l'élaboration de dossiers conçus dans une optique « français des affaires », susceptible d'intéresser tous les publics et, surtout, mettant en relation l'enseignement de la langue et de la culture en tant que telles et celui de la francophonie conçue comme un tissu social commun à l'ensemble des publics francophones des filières bilingues mises en place.

DOSSIER 1 : DU MONDE DES ÉTUDES AU MONDE DU TRAVAIL

Thèmes étudiés

- Présentation d'un certain nombre de systèmes scolaires et universitaires francophones
- Comparaison de ce système avec ceux des pays où est installé le cursus francophone
- La formation des ingénieurs : alternance des études théoriques et des stages pratiques
- Le stage en entreprise
- Les catégories professionnelles
- Les nouvelles données du monde du travail dans l'espace francophone

Savoir-faire

- Rédaction d'un CV
- Rédaction d'une lettre de motivation

DOSSIER 2 : PANORAMA SOCIO-ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

Thèmes étudiés

- Le monde francophone vu de l'étranger : les lieux, les produits, les entreprises, les hommes qui « font » le monde francophone. Étude des problèmes économiques qui traversent le monde francophone : eau, énergie, environnement, etc.
- Les sociétés francophones d'aujourd'hui : le travail des jeunes, la fracture sociale, le chômage, l'immigration

Savoir-faire

- Prendre des notes
- Rechercher l'information dans un texte

APTITUDES

Cette introduction des français de spécialité dans les programmes francophones de 12^e année doit se traduire par la maîtrise indispensable des aptitudes suivantes en fin d'année, garantes de la réussite des élèves à l'Université.

Situations de communication orale

- Maîtriser les différentes situations de communication orale susceptibles de se présenter
- Prendre la parole devant un public francophone
- Se présenter à un entretien d'embauche
- Présenter un compte rendu d'article de presse
- Présenter un article de presse
- Participer à une réunion de travail, animer une réunion

Méthodes d'expression écrite

- Rechercher des informations précises dans un texte (lecture rapide et prise de notes)
- Sélectionner des documents et en faire la synthèse
- Bâter un exposé
- Résumer un texte court

5.5.3.3. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Les indications bibliographiques ci-après ne revêtent qu'un caractère informatif et ne constituent en aucune façon un « programme francophone » obligatoire qui serait en parfaite contradiction avec l'esprit et les modalités de la didactique du FLS. Elles se veulent de simples pistes proposées pour réaliser une ouverture sur des perspectives francophones qui devraient permettre à chacun de se reconnaître dans la construction d'un patrimoine universel et multiple, qui doit sa richesse à sa diversité.

THÉÂTRE FRANCOPHONE

- ALEMDJRODO (Kangui), *Nuits de cristal*, 1994.
BECKETT (Samuel), *En attendant Godot*, 1952.
CÉSAIRE (Aimé), *La Tragédie du roi Christophe*, 1963.
GHELDRODE (Michel de), *Escorial*, 1927.
DUBÉ (Marcel), *Zone*, 1955.
EFOUI KOSSI, *Que la terre vous soit légère*, 1996.
IONESCO (Eugène), *La Cantatrice chauve*, 1950.
KONÉ (Amadou), *Le Respect des morts*, 1980.
LABOU TANSI (Sony), *Une chouette petite vie bien osée*, 1992.
MAILLET (Antonine), *La Sagouine*, 1971.
SCHEHADÉ (Georges), *La Soirée des proverbes*, 1953.
TANSI (Sony Labou), *Je soussigné cardiaque*, 1981.
TREMBLAY (Michel), *Les Belles-Sœurs*, 1968.
ZINSOU (Senouvo Agbota), *La Tortue qui chante*, 1988.

THÉÂTRE FRANÇAIS

On pourra choisir d'étudier des œuvres théâtrales des « grands auteurs » français tels que ANOUILH, BEAUMARCHAIS, CAMUS, CLAUDEL, COCTEAU, CORNEILLE, GIRAUDOUX, MARIVAUX, MOLIÈRE, RACINE, SARTRE.

POÉSIE DE LA FRANCOPHONIE

- ALBANY (Jean), *Amour oiseau fou*, 1985.
BILOMBO SAMBA (Jean-Blaise), *Hors la nuit*, 1993.
CENDRARS (Blaise), *Du monde entier-Documentaires*, 1944.
CÉSAIRE (Aimé), *Cahier d'un retour au pays natal*, 1939.
CHEDID (Andrée), *Cérémonie de la violence*, 1976.
CRISINEL (Edmond-Henri), *Œuvres*, 1979.
DAMAS (Léon Gontran), *Pigments*, 1937.
GARNEAU (Hubert de Saint-Denys), *Regards et jeux dans l'espace*, 1937.

JACCOTTET (Philippe), *La Promenade sous les arbres*, 1957.
 JOACHIM (Paulin), *Anti-grâce*, 1967.
 KOLTZ (Anise), *Souffles sculptés*, 1988.
 MAUNICK (Édouard J.), *Ensoleillé vif*, 1976.
 N'DEBEKA (Maxime), *Paroles insonores*, 1994.
 NELLIGAN (Émile), *Œuvres complètes*, 1903.
 NORGE (Géo), *Famines*, 1950.
 PACERE (Titinga), *Saglego ou le poème des tam-tams*, 1994.
 PHELPS (Anthony), *Points cardinaux*, 1967.
 RABEMANANJARA (Jacques), *Antsa*, 1948.
 ROUD (Gustave), *Air de solitude*, 1950.
 SAINT-JOHN PERSE, *Éloges* (1911), *Exils* (1942), *Vents* (1946), *Amers* (1957).
 SCHEHADÉ (Georges), *Poésies*, 1952.
 SENGHOR (Léopold Sédar), *Chants d'ombre* (1945), *Hosties noires* (1948), *Éthiopiennes* (1956), *Nocturnes* (1961), *Lettres d'hivernage* (1972), *Élégies majeures* (1979).
 STÉTIÉ (Salah), *Fragments : poème*, 1978.

POÉSIE FRANÇAISE

On pourra choisir d'étudier les œuvres poétiques françaises consacrées, du XVI^e au XX^e siècle.

ROMAN FRANCOPHONE

BÂ (Amadou Hampaté), *L'Étrange Destin de Wangrin*, 1973.
 BÂ (Mariama), *Une si longue lettre*, 1979.
 BEBEY (Francis), *Le Ministre et le griot*, 1992.
 BLAIS (Marie-Claire), *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, 1965.
 BOUDJEDRA (Rachid), *La Répudiation*, 1969.
 CHEDID (Andrée), *La Maison sans racines*, 1985.
 CHESSEX (Jacques), *L'Ogre*, 1973.
 COHEN (Albert), *Belle du Seigneur*, 1968.
 CONFIAANT (Raphaël), *Eau de café*, 1991.
 DEPESTRE (René), *Hadriana dans tous mes rêves*, 1988.
 DIB (Mohamed), *La Grande Maison*, 1952.
 DIOP (Boubacar), *Les Traces de la meute*, 1994.
 FANON (Frantz), *Peaux noires, masques blancs*, 1952.
 GAUVIN (Axel), *L' Aimé*, 1990.
 GLISSANT (Édouard), *La Lézarde*, 1958.

HAMPATE BA (Amadou), *Ankoulel, l'enfant peul*, 1991.
 JELLOUN (Tahar Ben), *La Nuit sacrée*, 1987.
 KANE (Cheikh Hamidou), *L'Aventure ambiguë*, 1961.
 KOUROUMA (Amadou), *Les Soleils des indépendances*, 1968 ; *Monné, outrages et défis*, 1990 ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998.
 LAYE (Camara), *L'Enfant noir*, 1953.
 LOPÈS (Henri), *Le Pleurer-Rire*, 1982 ; *Le Chercheur d'Afrique*, 1990.
 MAILLET (Antonine), *Pélagie-la-Charrette*, 1979.
 MARAN (René), *Batouala*, 1923.
 MERTENS (Pierre), *Les Éblouissements*, 1987.
 NGANDU (NKashama), *Des mangroves en terre haute*, 1991.
 MIMOUNI (Rachid), *L'Honneur de la tribu*, 1990.
 ORVILLE (Xavier), *Le Marchand de larmes*, 1985.
 OYONO (Ferdinand), *Une vie de boy*, 1956 ; *Le Vieux Nègre et la Médaille* (1956).
 PHÂL (Makhâli), *La Favorite de dix ans*, 1940.
 PHAM-DUY KIÊM, *De Hanoi à La Courtine*, 1941.
 SEMBÈNE (Ousmane), *Les Bouts de bois de Dieu*, 1960.
 SCHWARTZ-BART (Simone), *Ti-Jean l'Horizon*, 1979.
 SÉNÈS (Jacqueline), *Terre violente*, 1987.
 TCHICAYA U TAM'SI, *Les Cancrelats*, 1980.
 YACINE (Kateb), *Le Polygone étoilé*, 1966.
 ZOBEL (Joseph), *La Rue Cases-Nègres*, 1950.

ROMAN FRANÇAIS

On étudiera les grands romans français, plus particulièrement ceux qui ont marqué de leur empreinte la littérature romanesque (ZOLA, FLAUBERT, BALZAC, etc.), mais on ne se limitera pas au XIX^e siècle.

On ne se limitera pas nécessairement au roman et l'on élargira le champ de lecture des élèves aux grands essais (SARTRE, CAMUS, etc.) qui ont marqué l'évolution de la pensée française au XX^e siècle.

5.6. LE PROGRAMME FRANCOPHONE

5.6.1. Orientations et principes

La francophonie, sujet de réflexion

La francophonie au niveau 3 reste matière d'enseignement avec des objectifs, des contenus et des approches pédagogiques qui tiennent compte de l'âge, des motivations et des possibilités des élèves. C'est ainsi qu'elle devient, à ce niveau, sujet de réflexion, en prenant appui sur les grands thèmes qu'elle véhicule.

La liaison avec l'enseignement de la littérature

À la nécessaire liaison avec l'enseignement de la langue qui se poursuit au-delà de la 9^e année d'étude, s'ajoute à partir de la 10^e année la liaison avec l'enseignement de la littérature. Cette articulation est rendue possible par le niveau linguistique atteint par les élèves. Cette double liaison, avec la langue et la littérature, évitera le placage fastidieux d'un cours de francophonie sur les institutions et leur histoire ou d'un enseignement dogmatique et vain d'une idéologie francophone.

Francophonie et professionnalisation

C'est aussi en pensant aux professions qui impliquent des relations avec les pays francophones que la classe de 12^e année en particulier abordera certains aspects de la culture francophone.

5.6.2. Objectifs et justifications

L'ouverture culturelle, l'attitude intellectuelle à l'égard des textes, le développement des capacités de réflexion et de jugement doivent préparer efficacement l'entrée dans les enseignements supérieurs en français ou l'entrée dans la vie active francophone.

L'approfondissement d'une culture francophone large et ouverte

Cette culture large et ouverte embrasse des domaines très divers (littératures, sciences, arts, etc.) et, sans ignorer les aspects français, s'ouvre aux différents pays de la francophonie. Bien sûr, il ne s'agit pas de viser un encyclopédisme écrasant qui chercherait à cumuler des sommes de connaissance sur l'art en France, l'art africain, etc. « L'honnête homme francophone » aura quelques lumières dans ces directions car les programmes auront privilégié les relations entre les différents domaines culturels de la francophonie.

L'attitude intellectuelle à l'égard des textes francophones

Les études universitaires françaises attendent des étudiants une approche du texte faite de réflexion, d'analyse et d'esprit critique. Il revient donc aux classes du niveau 3 de doter les élèves d'une méthodologie et de les y entraîner.

Le développement des capacités de réflexion

L'âge des élèves autorise les réflexions morales et philosophiques à partir des grands thèmes idéologiques de la francophonie.

5.6.3. Les modes d'inscription de la francophonie dans les manuels

Première étape : les discours et les œuvres littéraires francophones

Les discours

On mettra en présence et on comparera un certain nombre de discours tenus sur la francophonie, en croisant les points de vue diachroniques et synchroniques.

- L'émergence de la notion de norme en France, dès le début du XVII^e siècle et jusqu'à l'époque contemporaine, fera l'objet d'un thème d'étude transversal (FABRI, VAUGELAS, MALHERBE, VOLTAIRE, RIVAROL, DRUON, etc.). On amènera les élèves à bien faire la distinction entre la norme classique et la norme contemporaine élargie.
- Un certain nombre d'autres thèmes seront retenus pour illustrer les différentes conceptions et représentations de la notion de francophonie dans tous les espaces francophones : France, Maghreb, Afrique noire, Québec, Caraïbes, etc. Ces thèmes seront choisis en fonction du niveau des élèves et en relation avec les programmes des autres disciplines, en particulier ceux d'histoire.

Exemples :

- 10^e année : le français et la Révolution ; le jacobinisme linguistique ; le français langue nationale ;
- 11^e année : cultures françaises et cultures francophones ; les contacts entre langues et cultures ;
- 12^e année : le français, langue de l'oppression *vs* le français langue de la liberté ; les modalités d'appropriation du français, langue seconde, par des locuteurs non natifs.

Les œuvres francophones

Seront systématiquement inscrites au programme des œuvres intégrales d'écrivains francophones de tout l'espace francophone et de toutes les époques, y compris la période la plus contemporaine. Tous les genres seront abordés : roman, théâtre, poésie, chanson populaire, etc.

Deuxième étape : les activités

Grilles francophones

On fournira aux élèves, en fonction de leur niveau, des grilles simplifiées d'analyse des situations francophones, leur permettant de conduire de petites enquêtes sur le degré de francophonie de leur environnement proche.

Thèmes possibles : le français dans les institutions et le français des institutions (école, université, justice, instances politiques, etc.) ; le français et les médias et le français des médias (radio, télévision, presse écrite) ; le degré d'exposition au français dans la vie quotidienne (français des affiches, français des enseignes, français de la publicité, etc.) ; les français de spécialité (commerce, hôtellerie, agences de voyages, etc.).

Appropriation du français langue seconde

Reprenant la thématique des différents discours tenus sur la francophonie, on fera travailler les élèves, à partir de textes bien choisis, sur les mécanismes d'appropriation

du français par les écrivains francophones (étude du lexique, des champs sémantiques, des figures de style, des thèmes, etc.).

Qualité du français

On conduira l'élaboration de questionnaires d'enquête destinés à évaluer la qualité du français parlé et écrit, de façon à attirer indirectement l'attention des élèves sur les mécanismes de déviation pouvant nuire à la langue elle-même. On insistera, par exemple, sur les notions de registre et de niveau de langue.

Ateliers de production

On procédera à la fabrication de textes francophones de toutes sortes, en faisant abondamment pratiquer le pastiche.

Troisième étape : les dossiers spécifiques

L'approche idéologique et institutionnelle

Au secondaire 2, et plus particulièrement en 12^e année, il devient possible d'aborder de front la question des institutions et de l'histoire de la francophonie (en France et hors de France), ainsi que les grands thèmes idéologiques qui la traversent.

Constitution de dossiers autour d'une problématique, préparation d'argumentaires en vue d'un débat, organisation de débats avec publication de comptes rendus de séances, lectures analytiques et rédaction de notes de synthèse seront les activités caractérisant les démarches pédagogiques au lycée.

5.6.4. Programme et progression

Les thèmes retenus seront répartis sur les trois années du secondaire 2.

Comme au secondaire 1, un même thème pourra être repris à différents moments du cursus. On trouvera dans le tableau ci-dessous les questions retenues pour le secondaire 2.

CHAMPS ABORDÉS	DIXIÈME ANNÉE	ONZIÈME ANNÉE	DOUZIÈME ANNÉE
Système scolaire et universitaire en francophonie	X	X	X
Le français dans le monde : – variétés de français ; – linguistique comparée ; – dialogues des cultures.	X	X X	X X X
Loisirs	X	X	X
Chanson francophone	X	X	X
Cinéma francophone	X	X	X
Littérature et image			X
Sports	X	X	X
Sciences	X	X	X
Grandes réalisations	X	X	X
Géographie	X	X	X
Histoire	X	X	X
Histoire des idées			X
Institutions de la francophonie			X
Systèmes politiques			X
Questions de société			X
Poésie	X	X	X
Théâtre	X	X	X
Roman	X	X	X
Presse (écrite et parlée)			X
Médias			X
Citoyenneté francophone			X

6. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Le français langue seconde

L'apparition du concept de français langue seconde, en sociolinguistique puis en didactique, est de nature à intéresser enseignants et apprenants. Les titres ci-après ne sont donnés qu'à titre informatif.

CUQ (Jean-Pierre), *Le français langue seconde, origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, 1991.

DUMONT (Pierre) et MAURER (Bruno), *Sociolinguistique du français en Afrique noire, gestion d'un patrimoine, devenir d'une science*, Paris, Hachette, 1995.

Numéros spéciaux

Revue *Tréma* n° 7, *Français langue seconde*, (M. VERDELHAN coord.) Montpellier, IUFM, 1995.

Diagonales, n° 43, août 1997, *Enseigner le français langue seconde*, coordonné par Michèle VERDELHAN-BOURGADE. Hachette.

Articles

BESSE (Henri) « Langue maternelle, seconde, étrangère », *Le français aujourd'hui*, N° 78, 1987.

GAONAC'H (Daniel) « Lire dans une langue étrangère », *Revue française de pédagogie*, n° 93, 1990.

N'GALASSO (M.) « Le concept de français langue seconde », *Études de linguistique appliquée*, n° 88, 1992.

VERDELHAN (Michel) et VERDELHAN-BOURGADE (Michèle), « Pour une méthodologie adaptée en français langue seconde », *Travaux de didactique du FLE*, n° 37, Montpellier III, 1997.

VIGNER (Gérard) « Le français langue de scolarisation », *Diagonales*, n° 12, 1989.

La Francophonie

AUPELF, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, Hachette, 1988.

DENIAU (Xavier), *La Francophonie*, Paris, P. U. F., collection Que sais-je?, 1983.

DEPECKER (Louis), *Les mots de la francophonie*, Paris, Belin, 1988.

GUILLOU (Michel) et LITTARDI (Arnaud) *La Francophonie s'éveille*, Paris, Berger-Levrault, 1988.

GUILLOU (Michel), *La Francophonie, nouvel enjeu mondial*, Paris, Hatier, 1993.

ANNEXES

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Comprendre des consignes simples	Interpréter et exécuter des consignes nécessaires à la vie de la classe	Répétition et exécution des tâches Explicitation de mimes
Comprendre la description d'un acte	Mettre en relation celui qui fait quelque chose, ce qu'il fait, avec les mots de la phrase qui en rendent compte	Description d'illustrations
Comprendre des questions simples	Identifier une question et comprendre sur quoi elle porte	Traduction
Entrer dans un dialogue simple	Comprendre des demandes d'information sur soi, sa famille... Travail sur des dialogues	Jeux de rôles

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Savoir formuler une demande indispensable à la vie en classe de français ou utile au « métier » d'élève	Maîtriser des actes de langage comme les demandes de répéter, d'expliquer...	Répétition et exécution des tâches Explicitation de mimes
Savoir décrire un acte simple	Savoir produire une phrase simple qui décrit un acte	Description d'illustrations
Savoir formuler une question utile pour apprendre	Maîtriser des actes de langage comme la question pour identifier : qui est-ce qui ? qu'est-ce que c'est ? comment ça s'appelle ?	Traduction
Entrer dans un dialogue simple	Répondre à des demandes sur l'élève, sa famille	Jeux de rôles Travail sur des dialogues

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Prendre conscience de la correspondance graphie-phonie	Connaître quelques correspondances simples Identifier syllabes et phonèmes et situer leur place dans le mot (début, milieu, fin)	Repérage de mots contenant les mêmes phonèmes, les mêmes syllabes Classements du type « je vois / j'entends » Déchiffrer des mots connus à l'oral
Lire globalement quelques mots fréquents	Reconnaître des mots parmi d'autres dans une phrase	Repérage du mot connu, décompte des répétitions
Faire des hypothèses de sens	Exploiter les illustrations et les mots connus pour essayer de comprendre	Observer des images : lieux, actions, personnages
Lire à haute voix	Articuler correctement les mots d'une phrase connue	Lecture à haute voix

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Maîtriser le tracé des lettres	Savoir recopier des mots connus ou des phrases courtes lues Connaître minuscules cursives et majuscules d'imprimerie	Copie Copie différée Reproduction des lettres
Entrer dans la rédaction de phrases simples	Savoir écrire une légende sous une image avec des mots connus Savoir écrire une phrase sous une image pour rendre compte d'une action simple	Après un temps de préparation orale, écrire une légende Compléter une légende Après un temps de préparation orale, écrire une phrase Compléter une phrase
Entrer dans la rédaction d'un court paragraphe	Savoir enchaîner deux ou trois phrases pour résumer une histoire, rendre compte d'images séquentielles	Après un temps de préparation orale, écrire une légende Compléter une légende

Premier niveau. Années 1 à 5.

3.3. ÉTAPE 2

3.3.1. LANGAGE ET COMMUNICATION ORALE.

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer l'écoute	Percevoir l'importance du contexte et l'utiliser pour comprendre le sens d'éléments (mots, structures, etc.) que l'on ne connaît pas Entraîner à répondre à des séries de consignes orales simples	Travail à partir de la lecture par le maître de textes dans lesquels le sens d'un ou de plusieurs mots n'est pas transparent Entraînement à faire intervenir le contexte pour résoudre le problème de sens
Faire passer l'enfant d'un langage de l'action à un langage de la représentation	Dégager le thème traité dans un discours adressé à l'élève Dégager le thème d'une chanson ou d'un poème entendus Saisir le sens d'un court texte narratif entendu	Écoute de textes avec consignes d'écoute portant sur certains éléments précis ; réécoute possible de certains passages

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Commencer à développer des stratégies de communication orale	Savoir exprimer le fait que l'on n'a pas compris Savoir poser des questions pour demander une explication, une reformulation	L'élève est placé devant des situations-problèmes qui l'obligent à expliciter les points qu'il ne comprend pas
Faire passer l'enfant d'un langage de l'action à un langage de la représentation	Réciter un texte court Faire une lecture oralisée expressive d'un texte court Raconter une courte histoire personnelle	Mémorisation de textes utilisant des structures du langage de la représentation, de façon à fixer quelques acquis Lecture oralisée témoignant d'une compréhension Mise en situation de narration personnelle à propos de la lecture de textes

3.3.2. COMMUNICATION ÉCRITE

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Consolider la conscience graphique	Connaître toutes les correspondances graphie-phonie, simples et complexes	Repérage de correspondances, manipulation de mots, mots à compléter, mots à classer, chasse à l'intrus, etc.
Construire des stratégies de lecture	Se servir des illustrations et du paratexte pour faire des hypothèses de sens Savoir anticiper sur la suite d'une phrase	Questionnement d'images, formulation d'hypothèses de sens à partir d'indices variés (typographie, mise en pages, illustrations) Phrases à compléter dans un texte
Aborder des types de textes variés	Trouver le sens global d'un court message Repérer dans une narration les composantes du cadre spatio-temporel Identifier l'auteur d'un texte	Questionnaire à choix multiples sur le sens d'un texte Questionnement à partir des questions : où, quand, qui ? Identification de l'auteur sur des couvertures de livres, sur les textes des manuels

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Entrer dans la rédaction de textes	Savoir donner un titre Savoir planifier l'information Rédiger des textes longs	Travail à partir de textes servant de modèles, écriture « à la manière de », suite de textes à structure répétitive simple, recherche en groupe des éléments entrant dans le texte, dictée à l'adulte de textes longs

3.3.3. ÉTUDES DE LA LANGUE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Faire prendre conscience des unités qui composent la phrase	Distinguer les classes de mots suivantes : nom, verbe, adjectif, déterminant, pronom Distinguer le genre et le nombre des noms	Repérage, dénombrement
Faire comprendre les principales relations syntaxiques dans la phrase	Comprendre les relations entre groupe nominal sujet et verbe, déterminant et nom, nom et pronom Connaître et appliquer quelques règles d'accord (sujet-verbe, groupe nominal)	Exercices d'entraînement : – identification – classement – transformation – exercices à trous – autodictées
Soutenir les apprentissages de la compréhension et de l'expression par la prise de conscience des principes d'organisation et de fonctionnement de la phrase	Reconnaître les types et formes de phrases suivants : impérative, déclarative, interrogative, affirmative et négative Connaître et utiliser le vocabulaire permettant de parler de soi (famille, activités d'écolier, goûts et intérêts, sentiments) Savoir orthographier : – les verbes fréquents au présent, futur, passé composé – les mots d'usage très courant Connaître quelques constantes de la relation phonie-graphie	Activités de réinvestissement : – réemploi – communication – production

3.4.1. LANGAGE ET COMMUNICATION ORALE.

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de compréhension orale Découvrir les moyens linguistiques d'expression de la subjectivité	Anticiper sur la suite d'un message oral en fonction de ce que l'on sait déjà Pouvoir discerner une histoire ancrée dans un univers imaginaire d'une histoire ancrée dans le réel Faire le lien entre un texte de fiction et sa propre expérience Faire part de ses sentiments sur les personnages et les situations d'une fiction	Donner à entendre des débuts de texte et demander de prévoir une suite en intégrant les éléments d'information donnés

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de production orale Utiliser les moyens linguistiques d'expression de la subjectivité	Savoir utiliser un petit support écrit pour parler (notes, schéma) Adapter son débit et son volume aux conditions de la production orale Savoir utiliser quelques marques linguistiques de la subjectivité (verbes, adjectifs, adverbes...) Prendre la parole au sein d'un groupe pour réaliser un projet commun Interroger les autres élèves pour demander une information Faire part de ses réactions affectives à propos d'un texte de fiction (poème, chanson, récit) Raconter une histoire en enchaînant plusieurs péripéties	Faire produire des schémas récapitulatifs à partir de textes, faire choisir le schéma qui convient entre plusieurs propositions, fournir des notes sur un sujet déjà étudié en classe et demander à un élève de les développer Exercices de diction chuchotée, criée, accélérée, ralentie, le dos tourné à la classe, etc. Gammes d'exercices oraux (structuraux, à trou, d'appariement, créatifs) mettant en œuvre les caractéristiques linguistiques de la subjectivité Mise en situation de production orale pour réinvestir ces savoirs techniques dans des situations plus complexes et plus communicatives

3.4.2. COMMUNICATION ÉCRITE

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de lecture Apprendre à reconnaître les différents types d'écrits Développer des stratégies d'écriture	Mobiliser ses connaissances sur le sujet pour prévoir les mots que l'on rencontrera dans la lecture Lire avec un projet de lecture, en fonction d'une intention Faire des hypothèses sur le type d'écrits à partir d'indices typographiques Repérer les caractéristiques linguistiques et textuelles de quelques types d'écrits : l'affiche, le slogan publicitaire, la lettre, la notice de montage, le programme de télévision, la carte postale, le portrait, le conte Savoir choisir le type d'écrits qui correspond au projet d'écriture	Questionner les élèves sur le thème en rapport avec le texte à lire, faire émerger les connaissances préalables Proposer des écrits différents et exercer des lectures sélective, linéaire, rapide, etc. Travail de questionnement portant sur des caractéristiques linguistiques récurrentes dans les types d'écrits étudiés Tri de textes en fonction d'un projet d'écriture

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
S'exercer à produire certains types d'écrits	Apprendre à écrire des textes correspondant à divers types d'écrits : portrait, différents types de lettres, court récit, notice de montage, programme, affiche, slogan publicitaire, argumentation simple, carte postale	Gammes d'exercices (structuraux, à trous, d'appariement, créatifs) mettant en œuvre les caractéristiques linguistiques et textuelles des types d'écrits étudiés Mise en situation de production d'écrits pour réinvestir ces savoirs techniques dans des situations plus complexes et plus communicatives

3.4.3. ÉTUDES DE LA LANGUE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Soutenir les apprentissages de la compréhension et de l'expression par la prise de conscience des principes d'organisation et de fonctionnement de la phrase française	Connaître et produire les différents types et formes de phrases Comprendre les principales relations syntaxiques de la phrase simple : sujet-verbe, nom-adjectif, sujet-attribut, verbe-compléments	Exercices d'entraînement : – identification – classement – transformation – exercices à trous Exercices de réinvestissement : – communicatifs – réemploi – production écrite et orale
Approfondir la compréhension des relations syntaxiques dans la phrase, élargies aux compléments et à l'attribut	Connaître et appliquer les principales règles d'accord : sujet-verbe, sujet-attribut, accords dans le groupe nominal Distinguer les classes de mots Distinguer et connaître la variation de forme en genre et en nombre des déterminants, noms et adjectifs les plus courants	
Poursuivre la connaissance des unités qui composent la phrase	Connaître et employer le présent, le futur, l'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait. Reconnaître le passé simple à la 3 ^e personne du singulier. Connaître des verbes fréquents des trois groupes Connaître et utiliser le vocabulaire qui permet de parler de soi et des siens, de décrire le corps, les animaux, les jeux et les sports, les voyages, l'école, les distractions et le travail des hommes Écrire l'orthographe des mots courants du vocabulaire ci-dessus	

Remarque

Pour le niveau 1, on doit renoncer à présenter un tableau pour chaque étape, étant donnée la modestie de cet enseignement de la francophonie, dont la visée n'est qu'une initiation à la culture francophone.

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Sensibiliser les élèves à la géographie de la francophonie	Connaître le nom des pays francophones Savoir situer à peu près dans le monde les pays francophones	Lectures Consultation d'atlas, de cartes de géographie, de globes terrestres
Faire prendre conscience d'une communauté de préoccupations, d'intérêts et de jeux avec des enfants du monde de la francophonie	Avoir des connaissances sur la vie des enfants du même âge dans les pays francophones	Lectures de textes Observation d'images Échanges oraux
Sensibiliser les élèves à quelques éléments de culture francophone	Connaître par cœur quelques poèmes, comptines, etc. de la littérature francophone	Récitation Autodictées Prolongements, imitations de poèmes
Faire vivre des moments de francophonie	Être capable de participer, avec l'aide du professeur, aux « projets » francophones de la classe	Préparation d'une fête francophone, d'un journal de classe en français

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de compréhension orale	Apprendre à faire des prédictions sur le contenu d'un discours oral à partir des éléments de la situation de communication (connaissance du locuteur notamment)	Présentation de situations de communication et questionnement sur l'anticipation du message avant toute audition par les élèves
Développer une attitude de décentration	Dégager une idée principale explicite, ou les composantes d'une histoire Reconstituer le contenu d'un discours à l'aide de moyens divers (plan, schéma) Repérer des stratégies de construction du discours : répétition, images, etc. Pouvoir retrouver les grandes étapes d'une histoire racontée Pouvoir distinguer les différents rôles dans une histoire Apprécier des textes de littérature de jeunesse présentés oralement	Faire choisir entre plusieurs phrases voisines résumant un texte, QCM en vrai ou faux, etc. Entraînement à la schématisation d'un discours oral Présentation de textes utilisant des procédés rhétoriques évidents et récurrents ; questionnement visant à les mettre au jour Faire le résumé oral d'une histoire entendue, dessiner un personnage évoqué, dessiner la situation de départ et la situation d'arrivée d'une histoire entendue

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de production orale	Savoir choisir le type de discours adapté à la situation Tenir compte du public dans le choix des éléments à communiquer	Présenter une situation de communication et mener une réflexion avec les élèves sur la nature de la production attendue, les contraintes qui pèsent en raison de la personnalité de l'interlocuteur, etc. Faire jouer des situations (jeux de rôles, extraits d'œuvres théâtrales, etc.)
Développer une attitude de décentration	Être capable de transmettre une information en situation dialoguée avec les autres Pouvoir faire partager aux autres ses goûts, ses préférences Pouvoir transmettre une information en respectant les cadres logiques ou chronologiques Improviser à partir d'une suite d'histoires ou d'une situation proposée Faire ressortir les moments clés d'une histoire racontée	Participation à des cercles de discussion en préparation d'exposé Compte rendu de lecture ou de film Situations de narration orale, avec attention portée sur les enchaînements de faits Jeu de l'histoire sans fin : un élève commence une histoire, le suivant poursuit en reprenant les éléments, etc.

Deuxième niveau. Années 6 à 9.

4. 3. ÉTUDES DE LA LANGUE

ÉTAPE 1

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Mettre la connaissance des moyens linguistiques au service de la compréhension et de la production Mettre la connaissance des moyens linguistiques au service de l'accès aux différentes formes d'expression littéraire et non littéraire	Reconnaître et utiliser un vocabulaire courant Recourir à des techniques appropriées pour approcher le sens d'un mot nouveau (préfixation, suffixation, synonymie) Connaître et mémoriser les rapports phonie-graphie ainsi que l'orthographe des mots courants Reconnaître et utiliser les principales formes verbales et leurs valeurs temporelles	Exercices d'entraînement : – identification, repérage – classement – transformation – exercices à trous
Assurer la connaissance et la compréhension des structures de base étudiées au niveau 1	Reconnaître et nommer les éléments fondamentaux de la description linguistique du français Repérer et comprendre les articulations de la phrase complexe	Ateliers, travaux de groupes : – exercices communicatifs – réemploi – productions écrites et orales
Élargir la réflexion aux structures complexes de la phrase	Repérer et comprendre les principales articulations du texte	
Mettre en relation grammaire de la phrase et grammaire du texte	Comprendre la notion de structure de la phrase et de structure du texte Comprendre le rôle des éléments dans la cohérence de cette structure et dans la construction du sens	

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Faire acquérir les principales notions du système linguistique du français</p> <p>Mettre ces notions au service de la compréhension, de la production et de l'accès aux formes d'expression littéraires et non littéraires</p> <p>Poursuivre la mise en relation de la grammaire de la phrase et du texte</p>	<p>Repérer, comprendre et utiliser les articulations de la phrase complexe</p> <p>Identifier quelques paramètres de l'énonciation (qui parle, à qui, marques du sujet, de l'affectivité)</p> <p>Reconnaître l'ensemble des formes verbales, comprendre leur sens dans la phrase et dans le texte</p> <p>Utiliser les différents temps et modes selon les intentions de communication</p> <p>Connaître le vocabulaire structurant des textes : connecteurs, marqueurs temporels, indicateurs des types de discours</p> <p>Comprendre les différents sens d'un mot</p> <p>Reconnaître et utiliser les moyens d'enrichissement du vocabulaire</p> <p>Reconnaître et utiliser certains procédés littéraires (métaphore...)</p> <p>Connaître et pratiquer les accords, y compris des participes passés (règles générales)</p> <p>Mobiliser des connaissances et des pratiques grammaticales et lexicales pour surmonter les difficultés</p>	<p>Connaître les particularités affectant des mots fréquents</p> <p>Exercices d'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification, repérage - classement - transformation - exercices à trous <p>Ateliers, travaux de groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercices communicatifs - réemploi - productions écrites et orales

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Développer des stratégies de lecture</p> <p>Apprendre à reconnaître les différents types de textes, y compris ceux des différentes disciplines</p>	<p>Faire des prédictions sur le contenu d'un livre ou d'un texte à partir du titre, des sous-titres, de la typographie</p> <p>Repérer les marques linguistiques qui assurent la cohérence et la cohésion d'un texte</p> <p>Repérer les fonctionnements linguistiques et sémantiques des textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - explicatif (utilisation des exemples, recours à la reformulation, etc.) - informatif (temps utilisés, précision des indications) - narratif (structure narrative, alternance des temps, construction d'un personnage et rôle des dialogues) 	<p>Présentation de textes et questionnement de sens avant toute lecture</p> <p>Exercice de lecture portant sur les connecteurs, les substituts, les champs lexicaux, etc.</p> <p>Repérage des réseaux et des niveaux de significations</p> <p>Travail de questionnement portant sur des caractéristiques linguistiques récurrentes dans les types de textes étudiés</p> <p>Comptes rendus d'expériences, fiches d'observation, tenue d'un journal de bord, etc.</p>

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies d'écriture	Utiliser son cahier de textes Prendre des notes Rédiger un paragraphe autour d'une idée Apprendre à réviser son texte, à le récrire en utilisant plusieurs stratégies (ajout, suppression, substitution)	Gammes d'exercices (structuraux, à trous, d'appariement, créatifs) mettant en œuvre les caractéristiques linguistiques et textuelles du cahier de textes et de la prise de notes Activités de réécriture et appréciation des effets induits en donnant à lire le texte à un autre élève que son producteur
S'exercer à produire certains types de textes, y compris ceux utilisés dans les différentes disciplines	Rédiger un texte explicatif (annonce d'une explication, utilisation des exemples, recours à la reformulation) Rédiger un texte informatif (utilisation du présent ou de l'imparfait, précision des indications par le recours à des quantificateurs par exemple) Rédiger un texte narratif, à travers divers types d'écrits tels que la biographie, le fait divers, le conte Composer une fiche de lecture	Gammes d'exercices (structuraux, à trous, d'appariement, créatifs) mettant en œuvre les caractéristiques linguistiques et textuelles des types de textes étudiés Mise en situation de production d'écrits pour réinvestir ces savoirs techniques dans des situations plus complexes et plus communicatives (comptes rendus d'expériences, fiches d'observation, démonstrations, etc.)

Deuxième niveau. Années 6 à 9.

4.4. COMMUNICATION ÉCRITE ÉTAPE 2

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de lecture	Savoir adopter une lecture linéaire ou sélective en fonction du type de texte lu Savoir adopter une lecture linéaire ou sélective en fonction du projet de lecture	Activités de lecture rapide, de chasse à l'intrus dans une liste, de recherche d'information dans un programme, une fiche horaire, etc.
Apprendre à reconnaître les différents types de textes	Repérer les fonctionnements linguistiques et sémantiques des textes : <i>descriptif</i> – apprendre à distinguer la narration de la description – apprendre à repérer les principales figures utilisées dans la description – comprendre le rôle des passages descriptifs dans un texte <i>argumentatif</i> – apprendre à distinguer dans un texte la thèse principale – apprendre à distinguer dans un texte arguments et contre-arguments, arguments pour et arguments contre, contre-arguments pour et contre-arguments contre – apprendre à distinguer arguments et exemples	Travail de questionnement portant sur des caractéristiques linguistiques récurrentes dans les types de textes étudiés Repérage des réseaux et des niveaux de signification Démonstration mathématique

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies d'écriture	Apprendre à résumer une information pour la retenir et la transmettre Apprendre à utiliser un dictionnaire de synonymes/antonymes/analogique Prévoir la présentation finale du texte en fonction de l'intention de communication	Exercices de résumé et de prise de notes à partir d'une lecture en vue d'un exposé Activités de réécriture portant sur des mots et nécessitant l'utilisation d'outils de révision autres que le dictionnaire de langue : supprimer les répétitions d'un texte, renforcer les oppositions entre idées, etc.
S'exercer à produire certains types de textes	Apprendre à rédiger un résumé objectif Apprendre à rédiger un texte descriptif, à travers des types d'écrits variés (portrait, paysage, petite annonce, curriculum vitae, avis de recherche, etc.) Apprendre à rédiger un texte argumentatif	Gammes d'exercices (structuraux, à trous, d'appariement, créatifs) mettant en œuvre les caractéristiques linguistiques et textuelles des types de textes étudiés Mise en situation de production d'écrits pour réinvestir ces savoirs techniques dans des situations plus complexes et plus communicatives

*Deuxième niveau.
Années 6 à 9.*

*4.2. LANGAGE ET COMMUNICATION ORALE
ÉTAPE 2*

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de compréhension orale	Discerner diverses situations d'écoute et évaluer les contraintes qu'elles présentent pour la compréhension : degré de connaissance du thème évoqué, de la personne qui parle, situation interactive ou non, possibilité de réécoute ou non, possibilité de poser des questions Apprendre à ne pas tout comprendre provisoirement sans perdre le fil du discours	Présenter une situation de communication et mener une réflexion avec les élèves sur la nature de la production attendue, les contraintes qui pèsent en raison de la personnalité de l'interlocuteur, la possibilité de réécoute ou de demande d'explicitation Écoute et travail de compréhension sur des textes difficiles linguistiquement (lexique employé) mais sur un sujet connu avec l'objectif de construire une compréhension en dépit des éléments non identifiés
Découvrir le fonctionnement de formes complexes de la communication orale	Analyser le fonctionnement d'un exposé oral Analyser le fonctionnement d'un débat faisant intervenir plusieurs personnes	Analyse d'un document vidéo ou audio portant sur la manière dont, dans un débat, on intervient pour prendre la parole, dont on prend en compte la parole des autres, etc. Analyse d'un document vidéo ou audio portant sur la structure linguistique d'un exposé, les moyens employés pour expliquer ou persuader...

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Développer des stratégies de production orale	Tenir compte du public dans le choix des matériaux linguistiques utilisés Prendre en compte le projet de communication au niveau du choix des techniques d'expression utilisées	Exercices de reformulation d'un énoncé oral, d'un message, en fonction d'un changement de destinataire Exercices de reformulation d'un énoncé oral, d'un message, en fonction d'un changement d'intention de communication
Utiliser des formes complexes de la communication orale	Apprendre à soutenir ses positions par des arguments dans une discussion de groupe Prendre part à des discussions de groupe pour mettre au point un projet et le mener à bien Exposer l'état de ses connaissances sur une question après avoir effectué des recherches	Mise en place de situations de débat, avec un groupe d'élèves qui observent le fonctionnement, notent les réussites et les manques, puis discussion collective Mises en situation d'exposé ; examen critique par les autres élèves de la classe sur les moyens linguistiques utilisés et leur pertinence

Deuxième niveau. Années 6 à 9.

4.5. FRANCOPHONIE

ÉTAPE 1

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Renforcer les éléments de culture francophone	Connaître les noms des pays francophones, le nom de leurs habitants, les noms de quelques villes	Lectures, jeux pour retenir (mots croisés, mots cachés, etc.)
Renforcer et élargir les éléments de culture francophone littéraire	Connaître des poèmes, des chansons, des sketches, des saynètes, etc.	Récitation, jeux de rôles, lectures expressives, etc.
Ouvrir cette culture francophone aux médias	Connaître des pages de magazines pour la jeunesse	Lecture, analyse et découverte
S'intéresser aux sports pratiqués dans les pays francophones	Connaître les sportifs célèbres	Lectures
Entretenir une curiosité pour le monde francophone	Savoir confronter diverses expériences des jeunes francophones	Discussions, lecture de documents
Faire prendre conscience de la diversité de la francophonie	Savoir rapporter son vécu au monde francophone pour mieux le comprendre	Échanges oraux, expression écrite

ÉTAPE 2

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Approfondir et diversifier l'ouverture culturelle sur les réalités du monde francophone	Ouverture d'esprit Connaissances littéraires et scientifiques	Lecture
Partager les valeurs de la francophonie	Sens de l'écoute Goût du débat Aptitude à la discussion	Débats
Progresser dans la pluralité et la diversité de la francophonie	Connaître quelques aspects des différents systèmes éducatifs francophones Identifier des variations linguistiques dans les usages du français	Étude de documents Relevé et reformulation
Vivre en classe la francophonie	Participer à des projets francophones : fête francophone, journal de classe, correspondance scolaire, etc.	Préparation et réalisation de projets : travaux de groupes, ateliers, etc.

COMPRÉHENSION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
Connaître la valeur pragmatique des formes linguistiques dans la communication	Savoir repérer les différents actes de parole Savoir repérer les valeurs consensuelles ou conflictuelles de certaines formes linguistiques (personnels, temps verbaux, modes, modalités de phrases)	Analyse de documents vidéo présentant des conversations (films, séries télévisées, échanges en classe, etc.) ou de transcription d'échanges oraux pour faire apparaître les actes de parole du programme, la valeur des formes linguistiques utilisées du point de vue pragmatique
Développer l'écoute et la compréhension de discours longs	Suivre un exposé, une conférence	Remplacer un texte entendu dans une problématique générale (travailler sur l'intertextuel)

PRODUCTION ORALE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<i>Maîtrise de la communication sociale</i> Pouvoir tirer le meilleur parti d'une interaction verbale, quotidienne ou professionnelle en sachant choisir les moyens linguistiques appropriés à son intention de communication	Savoir analyser les enjeux d'une situation de communication Maîtriser plusieurs formulations d'un même acte de parole Choisir parmi plusieurs formulations celle qui correspond le mieux avec son intention de communication Développer l'aptitude à dégager une problématique Acquérir la capacité d'organiser une argumentation	Jeux de rôles mettant les élèves en situation d'utiliser des actes de parole du programme Analyse de séquences d'oral Résumer oralement un texte lu ou dit (travailler à partir de documents sonores ou audiovisuels enregistrés) Exercices de diction Récitation de textes préalablement expliqués Comptes rendus de lectures
<i>Maîtrise de la communication scolaire</i> Présentation d'un exposé organisé Présentation orale d'une question d'ensemble Répondre aux questions posées au cours d'un entretien (développer un commentaire, préciser un propos, ouvrir des perspectives) Pratiquer une lecture expressive	Être capable de porter un jugement critique raisonné sur un texte Cultiver l'aptitude à pratiquer le dialogue et l'échange Maîtriser la justesse de l'expression et la netteté des propos Apprendre à mobiliser des savoirs culturels, méthodologiques, linguistiques, littéraires, artistiques, historiques	Courts exposés oraux suivis d'une discussion Explications de textes (linéaires et/ou organisées) Faire le bilan de la lecture méthodique d'un texte littéraire extrait d'un groupement de textes ou d'une œuvre intégrale

COMPRÉHENSION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Apprendre à analyser un texte, c'est-à-dire être capable d'avoir accès au SENS (conditions de production et de réception) d'un texte</p> <p>Favoriser l'autonomie du lecteur par rapport à un texte</p> <p>Repérer n'importe quel type de texte</p> <p>Maîtriser peu à peu tous les registres de vocabulaire (y compris spécialisés, tout particulièrement dans le domaine littéraire, mais pas seulement)</p>	<p>Reconnaissance de toutes les formes utilisées (morphologie, syntaxe, champs lexicaux, images, marqueurs d'énonciation, figures de rhétorique, articulateurs logiques, disposition des paragraphes)</p> <p>Reconnaissance de la situation d'un texte dans l'espace et dans le temps</p> <p>Mise en place des hypothèses de sens</p> <p>Reconstitution de la cohérence (et de la cohésion) d'un texte</p> <p>Prendre des notes</p> <p>Donner la composition (le mouvement) d'un texte</p>	<p>Manier les articulateurs logiques</p> <p>Définir une question à traiter</p> <p>Résumer un texte, un débat</p> <p>Situer brièvement un texte dans une problématique générale</p>

PRODUCTION ÉCRITE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Apprendre à produire tous les types de textes requis pour la certification et pour la poursuite des études universitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résumé - commentaire composé - dissertation - dossier <p>Apprendre à maîtriser des savoirs culturels, méthodologiques, linguistiques, littéraires, artistiques, historiques</p>	<p>Apprendre à dégager une problématique</p> <p>Apprendre à rédiger un paragraphe introductif présentant de manière problématique un sujet de réflexion en annonçant les principaux développements</p> <p>Apprendre à résumer un texte (reprise fidèle des idées essentielles, respect des principales articulations)</p> <p>Apprendre à construire un commentaire de texte littéraire (ou non) visant à rendre explicites les principaux procédés d'écriture d'un texte</p> <p>Apprendre à composer et rédiger une dissertation (présentation ordonnée des arguments, mise en relief du point de vue du scripteur)</p>	<p>Réflexion sur les termes d'un libellé de sujet</p> <p>Construire une introduction, à partir d'un sujet et d'un plan fournis</p> <p>Choisir entre plusieurs phrases celle qui résume le mieux un paragraphe</p> <p>Résumer un paragraphe, un texte</p> <p>Exercices d'entraînement à la composition de textes littéraires (commentaire et dissertation)</p> <p>Recherche et mise en forme d'une argumentation</p> <p>Recherche et exploitation d'exemples</p> <p>Recherche de vocabulaire</p> <p>Étude d'un problème de grammaire ou d'histoire littéraire</p>

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Comblers les éventuelles lacunes linguistiques</p> <p>Compléter les savoirs linguistiques directement mobilisés pour comprendre et s'exprimer par des connaissances culturelles sur la langue, son origine, son histoire</p> <p>Fournir des outils minima de description et d'explication des variantes sociolinguistiques francophones</p> <p>Permettre de réfléchir aux valeurs d'emploi, aux effets de sens liés aux choix de quelques faits de langue par les auteurs</p> <p>Fournir les outils d'analyse indispensables pour la conduite des lectures méthodiques et pour produire des commentaires pertinents</p>	<p>Identifier ses propres lacunes</p> <p>Connaître des éléments d'histoire de la langue</p> <p>Connaître et repérer les principales variations sociales et géographiques du français</p> <p>Comprendre et justifier les valeurs modales et temporelles</p> <p>Reconnaître et comprendre : – ponctuation et articulations logiques – marques temporelles et indicateurs de lieu – marqueurs de l'énonciation – anaphores, reprises nominales et procédés d'enchaînement – figures de style – réseaux et champs lexicaux</p>	<p>Exercices d'entraînement : – identification – classement – transposition</p> <p>Études de textes littéraires et non littéraires</p> <p>Ateliers, travaux de groupes : – réemploi – production</p>

Troisième niveau. Années 10 à 12. 5.5. LITTÉRATURE ET ÉTUDE DES TEXTES
LECTURE DE TEXTES LITTÉRAIRES

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Appliquer aux œuvres des grands genres littéraires traditionnels la grille et les techniques de lecture générale dégagées dans la rubrique « compréhension écrite »</p> <p>Faire émerger la spécificité esthétique de chacun des grands genres littéraires : théâtre, poésie, roman</p> <p>Situer dans leur environnement historique, culturel et humain les œuvres et les mouvements littéraires étudiés</p> <p>Faire comprendre et saisir la mutation des formes littéraires traditionnelles à travers la diversité de la création francophone</p>	<p>Savoir lire, examiner, comprendre, apprécier des types de textes divers</p> <p>Savoir confronter plusieurs textes</p> <p>Savoir prendre en compte les ressorts propres au théâtre : ordre d'entrée en scène des personnages, dynamique du jeu, répartition des espaces de parole, situations et formes des dialogues, distribution et enchaînement des répliques, la double destination de la parole théâtrale</p> <p>Savoir reconnaître la structure linguistique des différents types de vers (césure, rime, accentuation, séquence syllabique), y compris le vers libre</p> <p>Reconnaître, comprendre et apprécier le poème en prose</p> <p>Comprendre le fonctionnement d'un roman (logique du récit, fonction des personnages, etc.)</p>	<p>Lecture à voix haute au cours de séances de lecture dirigée</p> <p>Jeux de rôles</p> <p>Récitations, interprétations</p> <p>Écoute de textes dits enregistrés (ex. : France-Culture, etc.)</p> <p>Réécriture en français contemporain de textes de français classique</p>

LE FRANÇAIS DE SPÉCIALITÉ

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Maîtrise de la langue de spécialité (juridique, économique, scientifique, langue des relations internationales)</p> <p>Connaissance du monde professionnel francophone</p> <p>Acquisition d'une méthodologie fondée sur la rigueur, la clarté et la réflexion</p>	<p>Maîtriser les situations susceptibles de se présenter</p> <p>Prendre la parole devant un public francophone</p> <p>Recherche d'une information dans un texte</p> <p>Participer à une réunion, animer une réunion</p>	<p>Simulation de situations d'embauche</p> <p>Présentation d'exposés sur des sujets techniques</p> <p>Présentation d'articles de presse</p>

Troisième niveau. Années 10 à 12.

5.6. LE PROGRAMME FRANCOPHONE

OBJECTIFS	COMPÉTENCES	ACTIVITÉS
<p>Approfondir et construire une culture francophone plurielle, large et ouverte</p>	<p>Connaissance organisée de la littérature et de la culture francophones (sciences et arts)</p>	<p>Lecture et travail thématique : comptes rendus de lectures, productions écrites diverses</p> <p>Étude des textes fondateurs de la francophonie</p> <p>Commentaires de textes</p>
<p>Faire de la francophonie un sujet de réflexion</p>	<p>Développer les capacités d'analyse et de jugement sur les grands thèmes véhiculés par la francophonie</p> <p>Développer une attitude intellectuelle critique sur des textes vecteurs idéologiques de la francophonie</p>	<p>Constitution d'argumentaires</p> <p>Préparation et organisation de débats</p> <p>Constitution de dossiers</p> <p>Lectures méthodiques</p>
<p>Faire découvrir et analyser des situations francophones</p>	<p>S'initier à une méthodologie d'enquête</p>	<p>Manipuler et utiliser des grilles simplifiées d'analyse des situations francophones appliquées à l'environnement proche des élèves</p>
<p>Faire analyser quelques aspects des variations linguistiques au sein de la francophonie</p>	<p>Connaître les mécanismes d'appropriation du français par les locuteurs et les écrivains francophones</p>	<p>Examen d'exemples, étude du lexique, de quelques champs sémantiques et figures de style révélateurs</p> <p>Discussion sur les normes</p>
<p>Se préparer aux métiers impliquant des échanges avec des partenaires francophones</p>	<p>Développer le goût du contact, le sens de l'écoute, l'aptitude à la négociation</p> <p>Savoir écrire différents types de lettres</p> <p>Acquérir des stratégies de communication en français</p>	<p>Débats, jeux de rôles</p> <p>Identification des actes de parole nécessaires</p>
<p>Se préparer à des études universitaires francophones</p>	<p>Développer l'attitude intellectuelle « universitaire » face aux textes</p>	<p>Observation et manipulation des solutions linguistiques pour réaliser ces actes</p> <p>Études de textes</p> <p>Lecture d'œuvres complètes</p>

Imprimé en France, par I.M.E. - 25110 Baume-les-Dames
Dépôt légal : 01808-03/2000
Collection n° 48 - Edition n° 01
59/6067/9

La collection **Universités francophones**, créée en 1988 à l'initiative de l'Agence universitaire de la Francophonie, propose des ouvrages modernes répondant prioritairement aux besoins des étudiants et chercheurs francophones, et se compose de titres originaux paraissant régulièrement.

Les auteurs appartiennent conjointement aux pays du Sud et du Nord et rendent compte des résultats de recherches et des études récentes entreprises en français à travers le monde. Ils permettent à cette collection pluridisciplinaire de couvrir progressivement l'ensemble des enseignements universitaires en français.

Enfin, la vente à un prix préférentiel des ouvrages destinés aux pays du Sud tient compte des exigences économiques nationales et assure une diffusion adaptée aux pays francophones.

Ainsi, la collection **Universités francophones** constitue une bibliothèque universitaire de référence riche et complète répondant aux besoins de l'étudiant, du chercheur et du professionnel de langue française.

Outil didactique au service des enseignants de français langue seconde, ce référentiel a pour objectif de proposer un cadre de réflexion pour la mise en œuvre de cursus bilingues francophones dans l'enseignement élémentaire et secondaire.

Prix Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon : 70 FF • Autres pays (prix préférentiel) : 30 FF



9 782841 296675

ISSN 0993-3948

Diffusion HACHETTE ou ELLIPSES selon les pays
Distribution Canada D.P.L.V.

59.6067.9